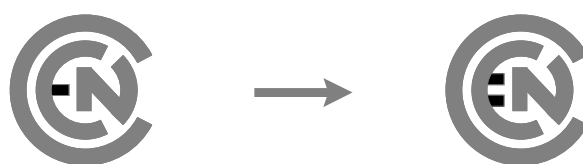


BULLETIN du CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 47

N° 2 MAI - AOÛT 2010



Du Cercle d'Études Numismatiques (CEN) au Centre Européen d'Études Numismatiques (CEEN) : quelques réflexions sur l'avenir de la recherche ...

Le Cercle d'Études Numismatiques est né le 1^{er} janvier 1964. À l'initiative du regretté Pierre Magain, quelques numismates alors dans la trentaine, parmi lesquels J. Lallemand et M. Thirion, tous deux attachés au Cabinet des Médailles, se réunirent « pour examiner la situation numismatique à Bruxelles. De cet examen, il ressort que l'activité des sociétés existantes ne crée pas, à Bruxelles, un milieu favorable à la formation numismatique de leurs membres et que le mécontentement croissant des numismates est, par conséquent, justifié »^[1]. Le CEN se voulait clairement une alternative à l'académisme un peu désuet de la Société Royale de Numismatique de Belgique, encore fortement imprégnée du dogmatisme de l'entre-deux-guerres^[2]. Toutefois, la nouvelle association ne s'est jamais positionnée comme une franche opposition à la vénérable société savante. Au contraire, s'inscrivant dans un contexte d'« éducation permanente » et du développement de la culture à tous les niveaux (celles des universités du troisième âge, par exemple), un phénomène typique des années 60, les fondateurs du CEN avaient fixé comme objectif la formation des numismates débutants – quel que soit leur âge, du reste – afin de les préparer à participer aux travaux de la Société Royale. Il est symptomatique de relever que dès le 14 décembre 1965^[3] fut créée « une section du CEN réservée uniquement aux jeunes », disposant de sa propre publication mensuelle dont l'édition s'est poursuivie pendant plusieurs années.

^[1] *BCEN*, vol. 1 n° 1, avril 1964, p. 1.

^[2] Dont P. Magain avait eu à souffrir au début des années 60 : son intérêt pour l'art celtique avait été tourné publiquement en dérision par un président de la Société, esthète de la vieille école. Suite à la réflexion, à haute voix, au milieu d'une conférence de : « Comment peut-on s'intéresser à de telles horreurs » (*sic* !), M. Magain avait terminé là son exposé et quitté la salle laissant un auditoire quelque peu médusé ... Une génération à peine après le second manifeste du surréalisme d'André Breton (1930, rééd. en 1946), ce type de réaction montre l'état d'esprit de certains scientifiques belges alors « en place ».

^[3] *BCEN*, vol. 2 n° 4, décembre 1965, p. 71.

L'évolution du CEN « ancienne mouture » est perceptible grâce aux titres des articles publiés dans le bulletin, et dans le nombre de pages consacrées à chacun d'eux (dans les années 60, la longueur moyenne de chaque contribution est de deux pages ; elle passe à une dizaine dans les années 90). De la vulgarisation, résumant systématiquement les séances de travail effectuées autour d'une table (d'où le nom de « cercle »), aux analyses beaucoup plus fouillées qui apparaissent dans les années 80 et 90, l'évolution est extrêmement sensible. L'apport de Marc Bar, qui présida le cercle durant plus de deux décennies, fut déterminant. On aurait pu craindre, de par sa formation classique, qu'il se cantonnât dans les aspects purement historiques et philologiques voire esthétiques, de la monnaie. Au contraire, il prit rapidement une direction résolument « moderne » (étude de surfrappes et de contremarques dans le monnayage grec, iconographie, linguistique celtique, circulation des monnaies grecques en Occident), en accordant une place croissante à la quantification. Inconsciemment sans doute, il poussa d'autres numismates dans cette direction nouvelle de la recherche.

Mais les temps ont changé ...

L'émergence des techniques de la quantification appliquées aux sciences humaines^[4] a profondément modifié notre approche du phénomène monétaire. À côté de la numismatique « descriptive » traditionnelle – interprétation de types monétaires, publications d'inédits, élaboration de corpus thématiques – s'est développée l'étude des aspects plus économiques, comme l'estimation des quantités métalliques émises, ou encore l'impact des émissions nouvelles sur la masse monétaire en circulation. Les centres d'intérêt se sont donc partiellement déplacés, et notre société se devait non seulement de suivre le mouvement, mais si possible d'innover en la matière.

– Dès mon arrivée à la direction du CEN en juin 2009, j'ai été convaincu de la nécessité de plusieurs modifications importantes quant au fonctionnement. L'une, financière, était destinée à assurer la pérennité de notre société. Les frais inhérents à la publication du bulletin quadrimestriel ont pu être divisés par deux grâce au travail de mise en page effectué avec talent par Jan Moens. Une saine gestion des recettes et dépenses, œuvre de J.-Cl. Thiry, nous a rapidement remis sur les rails, et notre situation financière est désormais stabilisée. Elle nous permettra d'aller de l'avant pour d'autres modifications tout aussi importantes.

– Le second point a été la disparition, malheureusement inévitable, des réunions mensuelles. Dans ce cas précis, l'impératif financier n'a pas été le seul élément qui nous a poussés à limiter nos réunions à une seule séance annuelle, l'assemblée générale, légalement obligatoire, du reste. Nous avons toutefois renoué avec la vieille tradition d'inviter à cette occasion un orateur étranger (Vincent Geneviève, en l'occurrence). La séance de juin 2010 a été un franc succès, avec une quarantaine de participants. Rappelons qu'un accord a été passé voici quelques mois avec notre « grande sœur » afin de permettre aux membres du CEN d'assister aux conférences mensuelles de la SRNB.

– La troisième modification, qui nous engage pour l'avenir, a été l'ajout d'un sous-titre à notre raison sociale et la modification de notre logo, pour refléter notre aspiration de positionner le CEN comme un **Centre Européen d'Études Numismatiques** (« CEEN »). Ceci demande quelques explications.

^[4] La cliométrie, la branche des sciences économiques fondée sur l'analyse statistique des données, date de 1974.

Du fait de la suppression des séances mensuelles (dont, notons-le au passage, l'aspect « circulaire » de mise en commun des connaissances avait depuis longtemps disparu, sauf en ce qui concerne la séance de juin traditionnellement consacrée aux ouvrages publiés au cours de l'année), le CEN se trouvait réduit à une simple publication sans caractère spécifique particulier. Afin de garder un crédit auprès de la communauté scientifique, une mutation rapide s'avérait nécessaire.

Comment comprendre le sous-titre de *Centre Européen d'Études Numismatiques* ?

Centre : il s'agit de la création d'un **centre documentaire virtuel** prolongeant le travail d'archivage de sources imprimées, commencé dans les années soixante par J. Lallemand et M. Thirion. Nous avons constaté, au niveau européen, l'utilisation des mêmes données, ou de données de même type, dont la réunion se fait à grand peine par les différents acteurs de la recherche. Il s'agit d'une perte de temps considérable, puisque chacun tente de trouver les mêmes documents généralement non disponibles sur Internet, avec le risque constant d'oublier des publications récentes mal diffusées, ou d'accès malaisé. Nous désirons constituer une banque de données relatives aux publications régionales traitant de monnaies de sites, voire de documents inédits que leurs auteurs désirent diffuser avant publication. Il ne s'agit absolument pas d'un projet de centralisation des corpus régionaux « bruts », dont la charge (et le financement) demeure une activité gérée par des institutions nationales (Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale de Belgique, Geldmuseum à Utrecht, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, *Fundmünzen der Antike* de la *Römisch-Germanische Kommission*, *Inventar der Fundmünzen der Schweiz* (IFS), etc.). Nul doute, cependant, qu'à plus ou moins brève échéance, ces institutions qui ont fait individuellement leurs preuves, devront unir leurs efforts en vue de la création d'un vaste fichier européen commun.

Le développement de moteurs de recherche du type Google a permis un accès rapide et ciblé à des informations mises sur Internet, même si celles-ci n'ont pas été indexées par leurs propriétaires. Mais par définition, seules les données mises sur le web peuvent être recherchées, et de nombreuses études remarquables ou simplement utiles paraissent uniquement dans des revues sur support « papier », souvent difficiles à localiser, donc à consulter. Un effort de la communauté scientifique devrait remédier à cet état de fait hypothéquant la validité des synthèses, simplement en suggérant à nos membres associés l'envoi systématique de tirés-à-part (sur papier ou support numérique) d'études qu'ils jugent dignes d'intérêt, qu'ils en soient ou non les auteurs (le tout bien entendu en respectant la réglementation en matière de droits d'auteur). Une bibliothèque virtuelle serait ainsi progressivement constituée et indexée par nos soins, et son catalogue sera mis en ligne.

Européen : la zone géographique couverte par les articles dans notre *BCEN* dépasse depuis longtemps le territoire national : au cours de la période 2000-2010, les textes relatifs à la Belgique ne représentent déjà plus que 22% des titres publiés, et ce pourcentage s'est encore rétréci ces trois dernières années ; notre étroit domaine national s'est donc largement effacé devant le reste de l'Europe. Ceci justifie aussi l'adaptation de notre logo, où le *epsilon* (d'*Études*) rappelle le sigle de l'euro.

Études numismatiques : nous développerons désormais une approche pluridisciplinaire pour une longue période s'étalant de l'émergence des moyens d'échanges jusqu'à la fin de la première guerre mondiale (date d'apparition de données quantitatives détaillées).

Nos organes de diffusion :

1. Les TCEN

Nous disposons, depuis 1964, d'une série dédiée à des monographies, intitulée « *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* », dont le volume 15, consacré aux trésors et trouvailles isolées de monnaies émises entre 750 et 1433, vient de paraître (voir p. 274). Cette collection au format in-8°, bien diffusée, sera développée selon les centres d'intérêt des lecteurs, en fonction des manuscrits qui nous seront proposés ou dont nous suggérerons la rédaction auprès de nos confrères. La création, par Jan Moens, d'un important corpus de lettres et signes propres à la numismatique médiévale, nous permettra d'aborder sans difficulté ces domaines typographiquement ardu (voir par ex. p. 275).

L'aspect synthétique a été, et sera encore une constante de la série des *Travaux* ; nous reporterons en effet les sources analytiques dans la collection des *Dossiers*.

2. Les DCEN

Créés dans le but de publier à peu de frais des documents monétaires volumineux, les *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* n'ont été édités qu'à deux reprises seulement. Il nous semble que c'est désormais l'endroit idéal pour placer les inventaires de monnaies de sites, qu'elles soient antiques, médiévales ou modernes.

3. Le BCEN

Dès sa fondation en 1964, le Cercle a bénéficié d'un bulletin trimestriel puis quadrimestriel. Simple organe de contact entre les membres à l'origine, et regroupant donc des informations très variées, le *BCEN* est devenu au fil du temps une revue d'excellent niveau scientifique, très souvent citée dans les recherches de synthèse étant donné la quantité de matériaux inédits qu'elle recèle. Si la langue principale a toujours été le français, nous comptons régulièrement des textes en anglais, en allemand et en néerlandais. À côté de simples notes figurent de nombreux articles, parfois majeurs, publiés par de nombreux numismates belges ou étrangers, universitaires, conservateurs de collections publiques ou chercheurs de premier plan. Le créneau choisi demeure celui de la variété méthodologique et chronologique.

La nouvelle version du *Bulletin du CEN* sera dédiée plus spécifiquement aux études historiques ou méthodologiques, de type classique, c'est-à-dire portant sur des monnaies abordées en dehors de tout contexte archéologique précis. Les inventaires de monnaies de sites, commentés ou non, seront désormais placés dans des volumes spécifiques des *Dossiers* (voir ci-dessus). Ce type d'information sera quantitativement et géographiquement développé afin de devenir une référence obligatoire dans ce domaine « porteur ».

4. Le JAN

Les contacts entre numismates et archéologues souffrent depuis toujours d'un certain nombre de difficultés. Elles se manifestent tout d'abord par un problème récurrent de communication : quels types d'informations le numismate peut-il apporter à l'archéologue ? Comment le responsable de la fouille, seul apte à saisir l'enchaînement des faits observés sur le terrain dans le travail de synthèse qu'il a le devoir de transmettre à la communauté scientifique, doit-il interpréter des données pour lesquelles il ne dispose généralement pas de compétences particulières ?

En ce qui concerne l'édition des rapports de fouilles, nous constatons que trop souvent encore, les monnaies sont soit rejetées en fin de volume, dans des annexes un peu fourre-tout que personne ne lit, soit publiées plus en détail dans des revues numismatiques ignorées des archéologues de terrain. Dans ce dernier cas, les pièces sont non seulement totalement coupées de leur contexte d'origine, mais la clef manque, qui devrait permettre de réattribuer à chaque sous-ensemble archéologique, les informations topographiques ou chronologiques indispensables à la compréhension des assemblages monétaires. Bien souvent le travail du numismate, rédigé sans véritable contact avec l'archéologue, est réduit à un simple catalogue où les monnaies figurent dans l'ordre chronologique des dates d'émission. Le commentaire statistique porte généralement sur le numéraire pris dans son ensemble, et non sur chaque sous-ensemble chrono-topographique pourtant spécifique. Les organes de diffusion traditionnels consacrés à la monnaie sont fort lents, alors que notre domaine évolue très rapidement. Ils sont de plus liés par des contraintes diverses ne leur permettant pas de s'étendre sur les aspects strictement archéologiques comme l'illustration du mobilier métallique ou céramique associé aux monnaies. De leur côté, les grandes revues archéologiques régionales (souvent difficilement accessibles en bibliothèque) rechignent à consacrer des centaines de pages à un domaine restreint qui intéresse, selon eux, fort peu leur lectorat.

Il nous a dès lors semblé utile de créer un nouvel outil qui se veut un forum permettant aux archéologues ouverts à cette problématique, aux numismates et aux spécialistes des autres « disciplines auxiliaires » de se retrouver afin de comparer systématiquement les données – convergentes ou divergentes – relatives à un même contexte afin de trouver un terrain d'entente, ou montrer que les différentes sources documentaires sont incompatibles dans l'état actuel de la recherche. Cette mise en commun des informations sous une forme publiée permettra aux lecteurs (archéologues / numismates / céramologues / économistes et historiens) d'apprécier le bien-fondé de l'interprétation, puisque l'ensemble des informations sera accessible dans le même texte. Les deux disciplines (archéologie et numismatique) seront donc placées sur le même pied dans une nouvelle revue intitulée, sur une suggestion de Johan van Heesch, le *Journal of Archaeological Numismatics*. Le premier volume paraîtra dans le courant de l'année 2011. Il comprendra une introduction détaillée faisant un « état des lieux », et fixera les grandes lignes éditoriales en fonction des besoins actuels de la recherche dans un domaine totalement sous-exploité.

Ces importantes modifications de l'organisation de notre association, peut-être ambitieuses, justifient sans nul doute l'ajout du sous-titre. Les circonstances économiques actuelles ne constituent apparemment pas le moment le plus favorable pour développer un projet nouveau. Toutefois, la numismatique est arrivée à une période charnière : différentes voies aussi passionnantes les unes que les autres se présentent à nous. Les explorer toutes serait une entreprise démesurée par rapport à nos moyens. Espérons que la nouvelle orientation choisie par notre équipe permettra au « CE(E)N » d'apporter, comme par le passé, une modeste mais solide contribution à la recherche historique.

Jean-Marc DOYEN
Président du CEN
UMR 8164 du CNRS
(HALMA-IPEL, Université de Lille 3)

Roland RAYNAUD – Les *aurei* découpés : catalogue et étude

Résumé – Les *aurei* découpés sont essentiellement publiés dans des catalogues d'experts et leur provenance exacte reste pour la plupart inconnue. Malgré l'absence de contexte de découverte, il nous a paru nécessaire de réaliser un catalogue afin de tenter d'y voir plus clair sur cette pratique absolument exceptionnelle, à notre avis peu connue. Après étude, une série d'indices suggère deux cas de figure. Le premier serait une manipulation particulière de la monnaie d'or en relation avec les dernières réformes de l'*aureus* et la mise en circulation du *solidus* entre la fin du III^e jusqu'au V^e siècle, probablement réalisée par des barbares faiblement romanisés sur un territoire couvrant l'Angleterre jusqu'à la Hongrie. Le deuxième cas serait une pratique magique liée aux contextes funéraires et votifs accompagnant les migrations de peuples Vandales ou Goths jusque dans les Balkans au IV^e-V^e s.

Mots-Clés : *aureus*, III^e siècle, IV^e siècle, V^e siècle, *aureus* découpé, -coupé, -cisaillé, lingot, ajustement, agiotage, rituel, magie, sacrifice, tombe, catalogue.

Summary – The cut *aurei* are mainly published in sales catalogues of experts and their exact origin remains mostly unknown. Despite the lack of context of discovery, we felt it necessary to make a catalogue to try to get a clearer picture on this absolutely outstanding practice, in our opinion unfairly overlooked. After studying, a series of clues suggests two scenarios. The first would be a particular manipulation of the gold coin in connection with the recent reforms of the *aureus* and the release of the *solidus* between the late third to the fifth century, probably carried by low Romanized barbarians on a territory covering England to Hungary. The second case would be a magical practice related to burial and votive contexts accompanying the migration of Vandal or Goth people into the Balkans between the 4th-5th centuries.

Keywords : *aureus*, 3rd century, 4th century, 5th century, halved-, cut-, ingot, adjustment, speculation, ritual, magic, sacrifice, tomb, catalogue.

Introduction

À notre connaissance, il n'existe pas d'études spécifiques se rapportant à l'exceptionnelle pratique de découpage de monnaies d'or romaines, aussi la présente recherche se veut la plus exhaustive possible. Nous sommes bien conscient de disposer de peu d'informations à ce sujet, cependant nous essayerons de développer tous indices susceptibles de comprendre ce phénomène et tenter de l'analyser.

Au cours de nos recherches, qui se veulent porter sur l'ensemble du monnayage d'or romain, nous pouvons heureusement émettre quelques certitudes. Il n'est jamais question d'accident, cassure, déformation dues à l'usure ou à un incendie^[1] ou de démonétisation suite à un repérage de falsification^[2]. Il s'agit toujours d'*aurei* du III^e et du début du IV^e siècle. Ce sont des émissions peu courantes voire très rares. Les monnaies sont toujours en excellent état de conservation mais présentent la particularité d'être délibérément découpées à la cisaille à métaux, de manière nette et franche. Nous rencontrons ces *aurei* sous deux formes : les uns sont découpés sur les bords en plusieurs temps, tandis que les autres sont directement découpés suivant le diamètre.

Catalogue

Comme le contexte archéologique n'est pas bien connu, nous proposons dans un premier temps de réaliser un classement chronologique par règne et émissions.

[1] Nous avons sélectionné uniquement les exemplaires qui nous ont paru les plus pertinents.

[2] Par exemple pour un *solidus* byzantin évidemment plus tardif : COLLECTIF, *Carnuntum, das Erbe Roms an der Donau*, Archäologischer Park Carnuntum, 1983, p. 92, n° 58 : Héraclius, 610-640, [sans poids], [sans Rv.], inv. 214/86, *FMRÖ*, MIB 8 : « subärterer Solidus, Kupferkern, Goldhut, zeitgenössische Fälschung, ein Drittel antik herausgeschnitten ».

Alexandre Sévère (fig. 1)^[3]

A_V. [IM]P C M AVR SEV ALEXAND
AVG, buste lauré, drapé et cuirassé à dr.

R_V. MARTI PACIFE[RO], Mars debout
à g., tenant une branche d'olivier et une
lance.

Rome, 222, 5,52 g, ↑↑. RIC 159 ; CALI-
CÓ 3075a ; C. 62.

Nous savons que le poids normal de
l'*aureus* complet est d'environ 6,38 g^[4].
Nous pouvons imaginer que la petite
partie manquante devait peser près de
0,86 g.

Axe de découpage :  (5 h-8 h par
rapport à l'A_V).

Alexandre Sévère (fig. 2)^[5]

A_V. IMP C M AVR SEV ALEXAND
AVG], buste lauré, drapé à dr.

R_V. [IOVI] VLTO[RI], Jupiter assis à
g., tenant [victoire et] lance.

Rome, 222-238, 3,30 g, ↑↖, 22 mm. RIC
142.

Nous connaissons un *aureus* complet
pesant précisément 6,67 g^[6]. Nous pou-
vons donc penser que l'autre partie pe-
sait environ 3,37 g.

Cet exemplaire offre plusieurs parado-
xes : d'une part, c'est la monnaie dé-
coupée en deux dont le poids des moi-
tiés est parfaitement équilibré, et d'autre

part, elle présente une découpe plus gros-
sière par rapport aux autres. Le revers
semble avoir été en grande partie écrasé
par l'action de l'outil plutôt que par une
usure régulière de frai, d'autant plus que
l'avvers est en parfait état. Nous ob-
servons de très nettes traces de pliures
sur la surface. L'ayant tenu en main,
nous avons pu remarquer que la section
est restée brillante sur la plus grande
partie de sa surface, alors que par autres
endroits elle a bien conservé une patine,
comme sur le reste de la monnaie. Cet
élément doit-il plaider pour un décou-
page récent^[7], ou bien au contraire cela
peut-il s'expliquer par des conditions
particulières de conservation^[8] ? On dis-
tingue parfaitement sur la section les tra-
ces de rayures provoquées par l'outil.
Nous pensons que le découpage est bien
ancien car il s'inscrit dans la même logi-
que des autres « demi-*aurei* » du catalo-
gue.

Axe de découpage :  (2 h-8 h).

Alexandre Sévère ?

Il est à noter qu'il existerait encore un
exemplaire de « demi-*aureus* » pour
Alexandre Sévère, sans lien avec le pré-
cédent, aperçu chez un expert parisien,
voici plus de cinq ans^[9].

Axe de découpage inconnu mais pourrait
faire partie de la catégorie des « demi-
aurei » (?).

^[3] *Giessener Münzhandlung* 87 (2/3/1998), n°
679.

^[4] Moyenne obtenue par quatre exemplaires :
BN, Rothschild n° 448, troué : 5,95 g – BMC
VI, n° 67, p. 121, même coin de revers : 6,58 g
– *Classical Numismatic Group*, Triton VI
(14.1.2003), n° 1055 : 6,58 g – *UBS Gold &
Numismatics*, Auction 64 (24.1.2006), n° 215 :
6,40 g. Nous précisons que les moyennes des
poids de chaque pièce de ce catalogue sont tou-
jours obtenues à partir d'exemplaires rigoureu-
sement de même type et atelier.

^[5] Coll. part.

^[6] BMC VI, n° 231, p. 137.

^[7] Tom VOSSEN : [<http://www.vcoins.com/ancien/tomvossen/store/viewitem/.asp?idProduct=7383>] "Cut in half, not long ago".

^[8] Notons qu'un petit lingot découpé provenant
de l'épave d'un navire du XVI^e s. présente une
patine sombre sur les flancs et un brillant très
net sur les surfaces sectionnées [<http://www.workmansbooks.com/AuctionNo3Photos/051.jpg>]. Cette remarque sur une provenance d'un
milieu très humide ou aquatique n'est pas gra-
tuite, d'autant plus que la monnaie présente de
petites traces de concrétion difficiles à nettoyer
à l'avvers, cf. *infra* note 38 pour une hypothèse
d'origine.

^[9] L'expert contacté nous a déclaré ne plus
avoir aucun souvenir de cette monnaie.

Gallien (fig. 3)^[10]

A_v. [GALLIE]NVS PF AVG, Buste lauré, drapé et cuirassé de Gallien à dr.

R_v. ORIEN[S AVGG], Sol radié debout à gauche levant le bras droit [et tenant un globe].

Viminacium, 257, 1,56 g, ↑. RIC —, cf. 86 ; C. —, cf. 707 ; CALICO 3562a. Émission de l'été 257 à l'occasion de la venue de Valérien et de l'installation de son petit-fils Valérien II à Viminacium.

Nous connaissons, par d'autres exemplaires, le poids moyen du type normal : environ 3,65 g^[11]. Pour cet exemplaire, il s'agit d'un poids très faible parfaitement normal pour la période, le type et l'atelier. Nous pouvons donc facilement imaginer que l'autre moitié devait peser près de 2,10 g. La partie manquante est légèrement plus importante, le découpage ne se situant pas exactement au milieu.

Cet exemplaire tenu en main montre un découpage parfaitement net, avec une section patinée comme sur les flancs. Il ne fait pas de doute que le découpage est très ancien.

Axe de découpage :  (6 h-12 h).

Postume (fig. 4)^[12]

A_v. P[O]S[T]VMVS PIVS AVG, [Buste nu lauré, à dr.].

R_v. [IND]VLG PIA PO[S]T[VM]I AVG, [Postumus en toge, assis sur une chaise curule, tenant un sceptre court dans la main g. et tenant un objet courbé de la main dr. Devant lui, à genoux, un personnage plus petit, qui lève ses mains vers lui].

^[10] Classical Numismatic Group, Mail bid sale 53 (15.3.2000), n° 1687. Coll. part.

^[11] GÖBL (841) ne signale que deux exemplaires de cette monnaie : 3,54 g et 3,77 g.

^[12] Coll. part.

Cologne, 263-264, 1,14 g, ↑↓, 7 / 12 mm. RIC 276 ; CALICO 3737 ; C. 145 ; SCHULTE 91-95 (A_v. 56, R_v. —).

Il s'agit d'un déchet de découpe d'un rare *aureus* de Postume. C'est heureusement l'un des exemplaires du catalogue dont la provenance nous est connue, Gloucester en Angleterre (Pays de Galles) et qui a déjà fait l'objet d'une publication documentée^[13].

Le poids d'un *aureus* complet est d'environ 5,64 g^[14]. Nous pouvons penser que l'autre partie plus importante, devait peser environ 4,50 g.

Axes de découpage en deux temps :  (5 h-11 h) puis  (3 h-9 h).

Probus (fig. 5)^[15]

A_v. [IMP C M AVR PR]IOBVS [AVG], [Buste lauré, drapé et cuirassé de Probus à dr.].

R_v. [SECVRITAS SAECVLI], [La Sécurité assise à g., tenant un long sceptre de la main dr. et soutenant sa tête de la main g.].

[Cyziq. ?], ca 277, 0,91 g, ↑↔, 7 / 10 mm. RIC 896 ; CALICO 4191 ; C. —.

^[13] S. SONDERMANN, Ein Fragment eines Postumus-Aureus, *Geldgeschichtliche Nachrichten* 238, Mai 2008, pp. 153-154. Le fragment a été découvert en 2006.

^[14] Moyenne obtenue par les exemplaires suivants : *Gemini, LLC*, Auction 1 (11.1.2005) n° 431, même ex. que *Ira & Larry Goldberg Coins and Collectibles, Inc.*, Auction 46, The Millennia Collection (26.5.2008), n° 133 : 5,63 g (nouvelle paire de coins inconnue de Schulte) et les *aurei* dont les poids sont connus n° 91c (Berlin, 6,47 g.), 92a (Mazzini, 4,51 g.), 92A (Leningrad, 5,53 g), 93a (London, 5,68 g) et 95a (Riechmann, 6,03 g) — B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Aarau, Frankfurt am Main, Salzburg, 1983 (*Typos*, Bd. 4), pp. 97-98.

^[15] Coll. part.

Il s'agit d'un déchet de découpe d'un *aureus* de Probus, provenant de Hongrie. Cet *aureus* a probablement été découpé en deux temps, d'abord dans un axe 3 h-7 h, dans le même esprit que la monnaie fig. 1 (cf. tableau à la page 262), mais après avoir été pesée, il a dû être jugé encore trop lourd et redécoupé dans un axe 5 h-12 h. Cela ne doit pas nous étonner car les *aurei* de Probus de mêmes types (pour Cyzique et Siscia) se rencontrent souvent très lourds : autour de 6,20 g^[16]. Selon notre théorie, nous devrions retirer environ 2 g (0,91 g et un équivalent légèrement plus important, *partie gris foncé du tableau p. 262*) pour obtenir un poids proche de 4,40 g pour la grande partie restante, ce qui était certainement le but recherché. Le portrait est légèrement entamé, mais à notre avis, ce n'était pas l'intention de départ, le redécoupage pour un poids plus juste l'ayant peut-être exigé.

Axes de découpage en deux temps :  (3 h-7 h) puis  (5 h-12 h).

Magnia Urbica ?

Il est à noter qu'il existerait peut-être un exemplaire de « demi-*aureus* » pour Magnia Urbica, qui nous a été signalé dans un catalogue d'expert encore non identifié.

^[16] Moyenne calculée avec les exemplaires suivants, indifféremment pour Cyzique et Siscia : *Classical Numismatic Group*, Triton XI (8.1.2008), n° 985 : 6,95 g – *Classical Numismatic Group*, Triton IX (10.1.2006), n°1581 : 6,91 g – *Astarte S.A.*, Bolla Collection (28.2.2007), n° 86 : 6,41 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 27 (12.5.2004), n° 486 : 5,36 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 38 (21.3.2007), n° 186 : 5,92 g – *Fritz Rudolf Künker GmbH & Co. KG*, Auktion 133 (11.10.2007), n° 9077 : 6,39 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 27 (12.5.2004), n° 487 : 6,89 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 24 (5.12.2002), n° 216 : 6,09 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 24 (5.12.2002), n° 217 : 5,32 g – *iNumis*, Mail bid sale 9 (23.10.2009), n° 220 : 5,21 g – *Gemini*, Auction VI (10.1.2010), n° 848 : 6,78 g.

Axe de découpage inconnu mais pourrait faire partie de la catégorie des « demi-*aurei* » (?).

Dioclétien (fig. 6)^[17]

A_v. IMP C C VAL DIOC[LETIANVS] P F AVG], buste lauré et drapé, de dos, à dr.

R_v. SOLI I[INVICTO], Sol debout, de face, tête à g., saluant de la main dr. et tenant un globe de la main g.

Cyzique, 284-286, 1,98 g, ↑↓, 20 mm. RIC V 302 ; DEPEYROT 2/6 ; C. 457.

Cette moitié d'*aureus* rare est signalée comme trouvée dans les Balkans^[18]. Le découpage n'est pas exactement effectué au milieu, la moitié manquante est légèrement plus importante. Cela se ressent dans le calcul du poids : un exemplaire complet de cet *aureus* pèse environ 4,59 g^[19]. L'autre moitié devait peser environ 2,61 g.

Axe de découpage :  (1 h-7 h).

Dioclétien (fig. 7)^[20]

A_v. [DIOCLETIANVS] AVGVSTVS, buste lauré, à dr.

R_v. [COSIII], Dioclétien à cheval, saluant à dr.

Cyzique, 287, 1,62 g, ↑↓, 19 mm. DEPEYROT 7/2.

Axe de découpage :  (5 h-12 h).

^[17] *Classical Numismatic Group*, Electronic Auctions 130, 2006, n° 389.

^[18] "Reportedly found in the Balkans".

^[19] Moyenne obtenue grâce aux exemplaires suivants : *A. Tkalec AG*, Auktion 2005 (9.5.2005), n° 370 : 4,62 g – *Classical Numismatic Group*, Mail bid sale 69 (8.6.2005), n° 1716 : 4,50 g – *Classical Numismatic Group*, Triton VIII (11.1.2005), n° 1215 : 4,65 g.

^[20] © American Numismatic Society Collection Database n° 2003.24.1. Tous droits de reproduction réservés. Attribué par inadvertance à Maximien Hercule.

Cette moitié d'*aureus* est un don à l'*American Numismatic Society* et ne dispose d'aucune référence bibliographique. Avec un exemplaire complet similaire à 5,43 g^[21], proche du poids théorique de 1/60^e de la livre de Dioclétien, l'autre moitié devait peser environ 3,81 g. Cette monnaie est décrite comme un « ¼ *aureus-tremisses* », mais à quoi aurait bien pu servir l'autre moitié nettement plus importante et dont le poids ne correspond à rien (trop important pour un *semis* et même en le divisant encore par deux pour obtenir éventuellement deux autres *tremisses*) ?

Dioclétien (fig. 8)^[22]

Av. [DIOCLÉTI]ANVS AVGVSTVS, buste lauré à dr.

Rv. [C]ONSVL IIII P P [IROCOS], Dioclétien debout à g. tenant un globe.

Cyzique, 291, [ca 4,20 g], ↑↑. *RIC* V 285 ; DEPEYROT 11/2.

Chose étonnante, le poids n'est pas précisé dans le catalogue de l'expert, mais celui d'un exemplaire complet est d'environ 5,40 g^[23], soit 1/60^e de la livre au poids théorique de 5,45 g. Sans doute faudrait-il retrancher près de 1,20 g pour

obtenir une estimation autour de 4,20 g, par simple calcul^[24] et comparaison avec l'exemplaire pour Galeria Valeria ci-dessous, de même poids théorique et surface de découpe.

Remarquons que le découpage se fait ici en trois temps. Notons la forme concave du résultat ainsi que les marques encore apparentes sur le portrait et les plisures du métal causées par l'action de l'outil.

Axes de découpage en trois temps :  (5 h-11 h),  (4 h-10 h) et  (1 h-9 h).

Dioclétien pour Constance I César (fig. 9)^[25]

Av. [CONSTANTIVS CAES, buste lauré à dr.

Rv. [VIRTVS] MILITVM, Porte de camp avec porte ouverte, en exergue [PIR.

Rome, 294-299, 2,45 g, ↑↓, 19 mm. *RIC* VI 8a ; DEPEYROT 12b/3 ; CALICÓ 4882 ; BIAGGI 1844.

Poids normal d'un *aureus* complet : 5,47 g^[26]. L'autre moitié pèserait approximativement 3,02 g.

Axe de découpage :  (1 h-7 h).

Dioclétien pour Galeria Valeria (fig. 10)^[27]

Av. G[AL VAL]ERIA AVG, buste diadémé et drapé à dr. sur un croissant.

Rv. [VENE]RI VICTRICI, Vénus de

^[21] Princeton : 5,43 g (Lukanc, p. 161, n° 5 et même coin d'avvers pour Madrid, p. 175, n° 3). I. LUKANC, *Diocletianus. Der römische Kaiser aus Dalmatien*, Wetteren, 1991.

^[22] Hirsch, Auktion 195, 1997, n° 942.

^[23] Moyenne obtenue avec les exemplaires suivants : A. Tkalec AG, Auktion September 2008 (8.9.2008), n° 292 : 5,40 g, mêmes coins – Hess-Divo AG, Auktion 307 (7.6.2007), n° 1705 : 5,44 g – A. Tkalec AG, Auktion 2002 (18.2.2002), n° 237 : 5,33 g, même coin de revers – Vinchon, Vente aux enchères publiques, Sporting d'Hiver de Monte-Carlo (15.11.1981), n° 125 : 5,45 g. Notons qu'il existe aussi un exemplaire exceptionnel, *Compagnie Générale de Bourse, Monnaies* 24 (24.6.2005), n° 652 à 6,39 g. Nous n'en tenons pas compte car le style paraît très différent de l'exemplaire qui nous intéresse.

^[24] Voir l'étude des axes de découpage pour cet exemplaire, cf. *infra*.

^[25] *Classical Numismatic Group*, Electronic Auctions 154, 2006, n° 220.

^[26] *Numismatica Ars Classica* 52 (7.10.2009), n° 589 : 5,47 g, un seul exemplaire nous suffit ici puisque le poids correspond normalement au 1/60^e de livre (5,45 g). D'autre part, les monnaies de cette période affichent un poids nettement plus stable qu'auparavant.

^[27] Lanz 74 (24.11.1995), n° 788.

face, tête à g., tenant une pomme, soulevant un pan de draperie au-dessus de son épaule dr., à l'exergue : Σ .

Serdica, 308, 4,25 g, $\uparrow\downarrow$. *RIC* 33, DEPEYROT 9/2, CALICÓ 4966, BIAGGI 1878.

Nous savons qu'un exemplaire complet pèse environ 5,41 g^[28], toujours au 1/60^e de la livre. Nous pouvons imaginer que la partie manquante pèse environ 1,16 g. L'expert avait bien remarqué dans son catalogue de vente « le poids d'un *solidus* »^[29], ce que nous allons effectivement démontrer plus loin.

Axes de découpage en trois temps :  (1 h-10 h), puis  (9 h-12 h) et enfin  (8 h-11 h).

À l'issue de ce catalogue, nous pouvons voir que le classement par ordre chronologique permet de déterminer les proportions de monnaies découpées et le volume des émissions par règne. En effet, du temps d'Alexandre Sévère, l'or est encore relativement abondant, puis se raréfie pendant le règne de Gallien au point d'avoir parfois des poids très faibles^[30], jusqu'à la fin du III^e siècle malgré la réforme d'Aurélien (1/70^e de livre), puis redevient relativement abon-

dant avec les réformes de Dioclétien. On note que c'est ce dernier qui est finalement sur-représenté par rapport aux autres (cinq exemplaires contemporains). Le catalogue pourrait présenter effectivement une certaine illusion de représentativité de notre problématique, même avec seulement dix exemplaires connus. Il nous faudra cependant aller plus loin.

Le contexte archéologique

Comme la plupart des monnaies proviennent de catalogues d'experts, il est évident que le contexte archéologique de ces *aurei* découpés est très peu connu. Seuls trois exemplaires peuvent prétendre à une localisation fiable : l'*aureus* fragmenté pour Postume (fig. 4, Angleterre, Pays de Galles), l'*aureus* fragmenté pour Probus (fig. 5, Hongrie) et le « demi-aureus » pour Dioclétien (fig. 6, Balkans), isolément de tout contexte rapporté.

Analyse

Certes, cela n'est pas suffisant pour parler de contexte archéologique, ces monnaies ont pu être trouvées n'importe où. Cependant lorsque nous étudions l'ensemble des monnaies du catalogue, certains détails ne manquent pas d'attirer notre attention, comme leurs poids et la manière dont elles ont été découpées. Peut-être pouvons-nous commencer à envisager certaines hypothèses quant à leur provenance et la raison pour laquelle elles ont été découpées.

a) Étude des poids

Nous connaissons l'extrême variabilité du poids des *aurei* du III^e siècle avant la réforme de Dioclétien, mais il nous a paru intéressant de dresser un tableau de comparaison des poids entre une moyenne d'*aurei* complets connus pour le même type et atelier, le poids de l'*aureus* publié et le calcul approximatif de l'autre moitié manquante.

^[28] Moyenne obtenue par les exemplaires suivants : *Numismatica Ars Classica*, Auction 49 (21.10.2008), n° 446 : 5,45 g – *Numismatica Ars Classica*, Auction 31 (26.10.2005), n° 136 : 5,40 g – *A. Tkalec AG*, Auktion 2002 (18.2.2002), n° 245 : 5,39 g.

^[29] „Dieses münzgeschichtlich bedeutsame Stück sollte vermutlich durch Beschneiden vom Gewicht eines *Aureus* (ca 5,30 g.) auf das Gewicht des 309 unter Constantin I. eingeführten *Solidus* (ca. 4,50 g.) gebracht werden“.

^[30] J.-M. DOYEN, Les émissions d'or de Gallien à Rome, Milan et Siscia (260-268) : métrologie et aspects quantitatifs, dans G. DEPEYROT, T. HACKENS & G. MOUCHARTE (éd.), *Rythme de la production monétaire, de l'Antiquité à nos jours. Actes du colloque international organisé à Paris (10-12 janvier 1986)*, Louvain-la-Neuve, 1987, pp. 291-309.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

Poids et moyennes des *aurei* complets et fragmentés, connus et manquants

Règne	Fig.	Poids normal (pour un <i>aureus</i> complet de même type et atelier)	<i>Aureus</i> découpé connu	Autre moitié non connue
Alexandre Sévère	1	± 6,38 g	5,52 g	± 0,86 g
Alexandre Sévère	2	± 6,67 g	3,30 g	± 3,37 g
Alexandre Sévère (?)	–	?	?	?
Gallien	3	± 3,65 g	1,54 g	± 2,11 g
Postume	4	± 5,63 g	1,14 g	± 4,49 g
Probus	5	± 6,20 g	0,91 g	± 1 g et 4,40 g
Magnia Urbica (?)	–	?	?	?
Dioclétien	6	± 4,59 g	1,98 g	± 2,61 g
Dioclétien	7	± 5,43 g	1,62 g	± 3,81 g
Dioclétien	8	± 5,40 g	± 4,20 g	± 1,20 g
Constance I (César)	9	± 5,47 g	2,45 g	± 3,02 g
Galeria Valeria	10	± 5,41 g	4,25 g	± 1,16 g

À l'issue de ce catalogue, nous pouvons immédiatement constater une évidence : d'une part, le groupe des *aurei* découpés sur les bords ont un poids aligné sur l'*aureus* de Dioclétien (fig. 1) et le *solidus* de Constantin (fig. 4 partie manquante, 5 partie manquante, 8 et 10).

D'autre part, nous avons le groupe des *aurei* qui ont été découpés directement en deux moitiés, dans le diamètre, sans but clairement identifiable et dont l'interprétation est la plus difficile (fig. 2, 3, 6, 7, 9). En effet, toutes, sauf l'*aureus* de Gallien, avaient à l'origine un très bon poids qui aurait pu justifier un découpage sur les bords comme les autres cités plus haut. Les variations sont importantes et donnent un résultat qui ne met pas clairement de lien avec la réforme du *solidus*, bien que certains exemplaires pourraient effectivement le suggérer (poids d'un *tremissis* pour l'exemplaire connu de Gallien (fig. 3) et de Dioclétien (fig. 7), peut-être celui d'un *semissis* pour les

monnaies de Gallien (fig. 3 partie manquante), de Dioclétien (fig. 6, partie manquante) et de Constance I César (fig. 9). Les poids des « demi-*aurei* » sont compris entre 1,50 et 3,30 g et leur moyenne – 2,35 g – correspond presque au poids théorique du *semissis* (2,25 g). Cette irrégularité est quand même très suspecte et ne permet pas de fonder d'hypothèses précises sur la question de leur valeur pondérale. Il paraît beaucoup plus prudent de se contenter de leur attribuer dans un premier temps une valeur de divisionnaire correspondant approximativement à la moitié du poids de la monnaie complète.

b) Les axes de découpage

Le catalogue réalisé et un examen attentif de deux exemplaires que nous avons pu manipuler (fig. 2 et 3) semblent indiquer nettement que, dans la plupart des cas, les *aurei* ont été découpés avec une cisaille à métaux puisque nous pouvons

souvent voir les pliures du flanc, ainsi que la taille en biseau.

D'autre part, plus intéressante encore est l'étude des axes de découpage. Lorsque nous regroupons dans un tableau les axes, nous nous apercevons immédiatement que les « repères » sont presque toujours les mêmes selon les « groupes » : dans le premier, nous constatons une sorte de rognage qui évite soigneusement d'abîmer le portrait tandis que le second montre au contraire une taille franche en deux parts dans l'effigie impériale (voir le tableau des différents « groupes »).

Nous pouvons voir que des personnes, sachant très bien ce qu'elles font, équipées d'outils adéquats (cisailles et balances pour contrôler les poids) ont rogné certains *aurei* au poids de l'*aureus* de Dioclétien et du *solidus* de Constantin I^{er}, en évitant d'abîmer le portrait. Il est frappant de voir que dans ce cas, des repères permettent le découpage selon un mode opératoire très simple (particulièrement fig. 4 et 8) : une fois la monnaie pesée, son poids est calculé en moitié puis quart et il ne reste plus qu'à découper en fonction des repères (en quarts), en se repérant avec le détail du portrait. Le résultat est presque précis et devait suffire. Dans le deuxième cas, le découpage se fait directement en deux moitiés, sans le moindre égard pour le portrait et visiblement, de la valeur pondérale exacte du « demi-*aureus* ». Toutefois, il est vraiment curieux que dans les différents « groupes », on se serve souvent des mêmes repères : l'oreille et l'œil du portrait pour bien viser au milieu.

c) Cas analogues ou se rapprochant, répertoriés et dont le contexte est connu

Malgré toutes nos recherches, il semble peu évident de trouver ailleurs sembla-

bles cas de monnaies découpées surtout lorsqu'elles sont en or.

En Gaule romaine, en dehors du cas du fragment de l'*aureus* de Postume en Angleterre, il semble qu'il n'existe rien de vraiment pertinent^[31].

En revanche, un quart de *tremissis* est rapporté à Canterbury en Angleterre^[32], cette monnaie a été trouvée dans un quartier industriel post-romain, dans une zone d'activité métallurgique.

Sur le *limes* danubien et dans le *Barbaricum* (Roumanie actuelle), il existe des trésors contenant de l'or en monnaie et en lingots^[33], pour paiement par les romains à des chefs probablement Goths enrôlés dans l'armée romaine ou à des chefs barbares ayant le rang de *foederati*, tous datés des années 379-380.

^[31] J.-P. CALLU & X. LORIOT, L'or monnayé II : la dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'empire (*Cahiers Ernest Babelon* 3), éditions APDCA. Après vérification de notre part, il s'est avéré que le « fragment de *solidus* » pour Constantin I^{er} (*RIC* VII Sirmium 66, 325-326), G. BACCABÈRE, Habitat gallo-romain dans le Toulousain, *Chronique* 1983 1-2, *Institut Catholique de Toulouse*, p. 72 (cf. p. 77) et pl. 5, signalé également par G. DEPEYROT, *Les monnaies antiques...* p. 87, n° 14b, est en réalité un quinaire d'or en parfait état ! Il doit certainement s'agir d'une confusion entre « fragment » et « fraction ». Précisons aussi par ailleurs que la recherche s'est seulement portée sur la période Alexandre-Sévère – Constantin I^{er} inclus, faute de temps.

^[32] Signalé par Richard Reece qui nous dit aussi que John Kent pensait dater cette monnaie fragmentée de 430 à 470, mais avec titulature illisible. Il se pourrait que cette monnaie n'ait pas fait l'objet de publication. Nous ne savons pas exactement ici s'il s'agit bien d'un découpage intentionnel, mais le lieu de la trouvaille le suggère.

^[33] D. MOISIL, The Danube Limes and the Barbaricum (294-498 A.D.), *Histoire & mesure* [en ligne], XVII – n° 3/4, 2002, mis en ligne le 8 novembre 2006. URL : [<http://histoiremesure.revues.org/index884.html>].

Toujours dans le *Barbaricum* mais cette fois beaucoup plus au nord du Danube, et plus particulièrement entre l'Allemagne orientale et le sud de la Pologne, les *aurei* circulaient en Europe Centrale, du Nord et de l'Est dès la seconde moitié du III^e siècle. Ils sont aux noms des empereurs gaulois et proviennent de superbes tombes appartenant à l'élite germanique qui soutenait la cause des usurpateurs contre l'empereur officiel^[34]. Plus tard, au IV^e siècle, ces territoires (Allemagne, Danemark, sud de la Pologne, Ukraine du Nord et Transylvanie) sont encore relativement bien pourvus en *solidi*, avec encore d'anciens *aurei* surtout dans des trésors, toujours pour l'élite germanique des *foederati*^[35]. Mais,

plus intéressant encore, ces monnaies se trouvent aussi dans de riches contextes funéraires contenant des objets délibérément tordus, cassés ou découpés selon l'antique tradition nordique, lors de pratiques magiques à valeur apotropaïque^[36], marquant des rites de passage^[37]. Il faudrait éventuellement nuancer et élargir cette pratique à divers rituels qui ne sont pas nécessairement funéraires mais aussi votifs, consistant en des dépôts sacrificiels dans des tourbières ou des marécages, présentant de nombreuses pièces d'or et de deniers découpés en petits morceaux. Beaucoup de deniers découpés sont *subaerati* (deniers altérés du *limes* frappés ou coulés sous Septime Sévère)^[38]. Nous pensons

^[34] A. BURSCHÉ, Relations between the Late Roman World and Barbarian Europe in the Light of Coin Finds, in *XIVth International Economic History Congress, Helsinki 2006, Session 30*, p. 3. URL : [http://www.helsinki.fi/ieh2006/papers1/Bursche.pdf] : "In the latter half of the 3rd century the area of Central and East Central Europe was reached by a relatively large number of *aurei* and the first gold medallions. A part of this coinage was issued by rulers of *Imperium Galliarum* and was recorded in sumptuous graves belonging to representatives of the Germanic power elite. *Aurei* may represent remuneration offered to *reguli* or leaders of troops which during internal struggle within the Empire sided with usurper only to shift their support to the legal emperor (BERGER 1992, 161-170; BURSCHÉ 1996a, 127-129)".

^[35] *Idem*, p. 4 : "In areas of north Europe (Lower Saxony and Westphalia), and in particular, Denmark and south Poland, north Ukraine and the Transylvania, a relatively large group of *solidi* is noted (occasionally, with earlier *aurei* and their imitations) and large gold medallions of Constantine and Valentinian emperors, including also numerous coins of the usurper Magnentius. Most frequently they occur in larger deposits. Gold coins, presumably similar to the *siliquae*, were given by *comes sacrarum largitionum* as *donativa* to leaders of Germanic *foederati* (KROMANN, 1989 ; 1990 ; 1994 ; BERGER, 1992, 171-187; BURSCHÉ 1996a, 131-132 ; 2003b). Medallions, on the other hand, found their way into the hands of particularly deserving representatives of Germanic elites (BURSCHÉ 2000)".

^[36] A. BURSCHÉ, Circulation of Roman Coinage in Northern Europe in Late Antiquity, *Histoire & mesure* [en ligne], XVII – n° 3/4, 2002, mis en ligne le 7 novembre 2006. URL : http://histoiremesure.revues.org/index886.html : "Coin hoards may have been a special category of personal belongings, in their own right, representing only individual wealth and no objective value, items of personal possession, rather than units of wealth. Hundreds of *denarii* included in rich dynastic hoards, often together with Roman gold medallions, gold and silver plate as well as jewellery playing the role of high-status valuables, symbolised rank, prestige and power. In such context the purpose of deposition may have been apotropaic – to carry their owner's power (*mana*) into the afterlife, in the same way as grave goods accompanying the deceased in death. In keeping with the old custom these objects would have been destroyed – bent out of shape, broken or cut up".

^[37] *Idem*, p. 5 : "Consequently such deposits represent a unique form of cenotaph; their burial had a sacral and symbolic dimension. Archaeological context of some of the Late Roman and Early Migration Periods assemblages suggests Roman money played a very important role in *rites de passages* of Northern Barbarians."

^[38] Information qui nous a été aimablement signalée par le Prof. Aleksander Bursche de l'Université de Varsovie (trad. de l'anglais) : « Il existe aussi le cas de nombreuses pièces d'or, découpées en petits morceaux (à des fins rituelles ou d'orfèvrerie ?). Nous trouvons dans des sites des deniers découpés, parfois fondus (indiquent-ils une présence d'ateliers d'or et d'argent ?). Beaucoup de deniers coupés

que même d'aloï douteux ces deniers étaient thésaurisés tout au long du III^e siècle et même au-delà car il a circulé des monnaies tellement dévaluées (ou pour des raisons de prestige car il s'agissait de monnayage de tribut), pour constituer des trésors d'une certaine valeur et dont la datation d'enfouissement est clairement contextualisée III^e-V^e siècles^[39].

d) Autres cas en dehors de l'or

Les cas les plus connus de monnaies découpées ne concernent que le bronze et parfois, mais beaucoup plus rarement, l'argent.

Pour la monnaie de bronze nous connaissons évidemment le célèbre *dupondius* « demi-as » de Nîmes, connu et déjà correctement interprété par A. Blanchet depuis 1910. Nous ne détaillerons pas les multiples exemplaires de monnaies découpées de bronze : les exemples sont pléthoriques, à toutes les périodes de l'histoire romaine, pour obtenir assez clairement un divisionnaire au poids. Le cas bien documenté du site de Bliesbrück^[40] est particulièrement in-

teressant, puisque parmi les différentes méthodes d'amputation de la monnaie, c'est très précisément les découpages en biseau sur les bords au moyen d'une cisaille, qui sont utilisés à la fin du III^e et au début du IV^e siècle (entre 283-310, ce qui correspond parfaitement aux périodes probables de découpage des *aurei* de notre catalogue, cf. *infra* tableau p. 263), mais le site n'a livré aucune monnaie d'or découpée.

Pour l'argent, les cas sont déjà beaucoup moins répandus. Nous connaissons bien les deniers fourrés de la République et du début de l'Empire coupés en deux pour neutraliser leur circulation, suivis plus tard des deniers dont les *subaerati* découpés provenant du *Barbaricum* (cités plus haut) et quelques trouvailles isolées récoltées un peu partout, y compris en Gaule romaine, dans des contextes difficilement interprétables et datables, mais qui pourraient être liés à une pénurie d'argent-métal à la charnière des II^e-III^e siècles pendant la période Sévérienne. Nous ne connaissons pas d'*antoniniens* intentionnellement découpés en deux moitiés^[41]. En revanche, il n'est pas rare de rencontrer des *siliques* rognées plus tardives.

La « monnaie du peuple » semble donc faire l'objet de davantage de mansuétude de la part des autorités lorsqu'elle est découpée. En revanche, lorsqu'il s'agit de l'or, cela va autrement. Toute manipulation à des fins *monétaires* de la monnaie d'or ne paraît donc pas imaginable (seule subsiste l'exception notable des trous pour les monter en bijoux,

étaient *subaerati* sans que l'on sache pourquoi. Nous les trouvons beaucoup plus dans des tombes ou dans des dépôts sacrificiels dans les marécages et les tourbières ». Nous ne savons malheureusement pas encore s'il s'agit ici d'*aurei* ou de *solidi*, mais la provenance de marécages rappelle les anciens dépôts votifs celtiques dans les lacs. Nous comprenons mieux ainsi la possibilité de certaines conditions de conservation comme celle de la monnaie fig. 2 du catalogue.

^[39] A. BURSCHE, *idem* p. 2 : "In North-Central Europe 2nd century *denarii* and *subaerati* are noted almost always in Late Roman and Early Migration Period contexts, i.e. between the 3rd and the 5th century A.D. Most of the *denarii* hoards, which additionally contain non-numismatic elements, mainly ornaments, are dated to the Migration Period; many deposits from Gotland are recorded even in Late Migration Period contexts."

^[40] D. GRICOURT, J. NAUMANN et J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération*

secondaire de Bliesbrück (Moselle), fouilles 1978-1998, in *BLESA* 5, Bliesbrück, 2009, pp. 719-730 (Annexe B : Le phénomène des monnaies coupées, l'exemple de Bliesbrück). Un catalogue est obtenu ici pour toutes les périodes de l'Empire sur un seul site.

^[41] Les cassures accidentelles peuvent être très trompeuses avec des photographies de mauvaise qualité. Il est indispensable d'avoir des images agrandies et nettes.

mais cela correspond ici à une forme de thésaurisation). Ce point nous paraît très important pour insister sur le fait que le monde de l'or est un monde à part, fermé et réglementé, étant le vrai étalon monétaire sur lequel s'alignent les autres métaux. Par conséquent, l'idée de fabriquer des divisionnaires d'or en coupant les monnaies en deux sur le modèle du bronze ou de l'argent nous paraît fortement suspecte puisqu'il n'existe visiblement pas de cas connus ou s'en rapprochant. En outre, nous ne connaissons aucun exemplaire comparable publié dans un trésor.

e) Autres points importants

Seuls des *aurei* du III^e et du début du IV^e siècle sont concernés. Il n'existe à notre connaissance *aucun aureus* avant le III^e siècle et *aucun solidus* découpés en deux moitiés, ou sur les bords exactement comme dans notre catalogue. Le cas du rognage des *solidi* sort évidemment du cadre de notre problématique^[42] (il s'agit d'une manœuvre discrète destinée à tromper) ou à des fins plus évidentes de bijouterie^[43].

Ce sont toutes des monnaies rares, voire très rares, certaines sont frappées à Rome mais la plupart proviennent d'ateliers d'Europe centrale ou d'Orient et sont souvent en excellent état de conservation. Nous pensons qu'elles ont fait l'objet d'une longue thésaurisation avant d'être découpées.

^[42] Par exemple ceux trouvés en Chine : F. THIERRY & C. MORRISSON, Sur les monnaies byzantines trouvées en Chine, *RN*, 1994, p. 109-145.

^[43] Comme le cas d'un découpage très irrégulier du *solidus* pour Constance II trouvé à Verkhinia (Ukraine) conservé au Musée des trésors historiques de Kiev, illustrant la couverture de l'ouvrage de I. LEBEDYNSKY, *Sarmates et Alains face à Rome, I^{er}-V^e siècles*, Les Éditions Maisson, Clermont-Ferrand, 2010. Il est très courant de rencontrer semblables cas dans ces régions, à des fins de bijouterie.

Dans le cas des monnaies coupées en deux, nous pourrions penser que cette pratique pourrait concerner des transactions urgentes et isolées rendues nécessaires par la crise, dans un climat micro-économique tendu. Mais alors ce ne sont pas cinq exemplaires difficilement recensés à ce jour que l'on devrait rencontrer mais au moins plusieurs dizaines rien que pour le III^e siècle ! Nous pensons que non seulement ces monnaies ne pouvaient pas être destinées à circuler, mais qu'en plus il n'y a, en apparence, aucun bénéfice logique à tirer d'une opération de ce type.

Nous pouvons toutefois éliminer l'acte isolé d'un bijoutier ayant besoin d'or (peu pertinent en raison du pouvoir d'achat considérable de l'*aureus*) ou d'un changeur (il représente l'État et ne peut en aucun cas détruire la monnaie).

Dans le cas où il pourrait s'agir de substitut de *quinnaire* ou de *semissis* « romains », Cathy E. King ne mentionne pas semblables cas et de toutes façons il s'agit d'un monnayage exceptionnel^[44]. En revanche, est-ce que cela pourrait être des *quinaires* ou des *semissis* « barbares » ? Nous pourrions penser à un substitut de *quinnaire* pour la période d'Alexandre Sévère à Dioclétien, d'un poids très variable, puisque nous rejetons d'emblée celui du *semissis* plus tardif, au poids fixé à la moitié du *solidus*, alors qu'il n'en est rien. En fait c'est très peu probable puisque chez eux, à la différence de l'empire, l'or était abondant au III^e siècle et leur goût pour la thésaurisation systématique ne permet guère d'imaginer un système économique aussi élaboré qui n'aurait fonctionné qu'entre barbares. Leur fonction n'est donc probablement pas monétaire.

^[44] C.E. KING, *Roman quinarii. From the Republic to Diocletian and the Tetrarchy*, The Ashmolean Museum, Oxford, 2007, 436 p. + 53 pl.

Nous voyons qu'il n'y a rien qui puisse être clairement mis en rapport avec notre catalogue. La grande difficulté est bel et bien de trouver des *aurei* découpés, car seuls quelques cas isolés de *solidi* tardifs ou de ses divisionnaires rognés ou découpés sont connus.

Conclusion de l'analyse

Nous pouvons pallier en partie l'absence de contexte archéologique connu par l'étude des poids, de la manière dont les monnaies ont été découpées, et par analogie avec les exemplaires dont la localisation semble fiable. Les groupes des *aurei* ramenés au poids du 1/60^e de la livre et du *solidus* proviendraient plutôt d'Europe centrale et du Nord avec les exemplaires pour Probus (Hongrie) et Postume (Gloucester, Pays de Galles) dont les déchets témoignent de découpages certainement locaux.

Le groupe des *aurei* découpés en deux proviendrait en revanche pour partie d'entre eux de la région des Balkans. En effet, la similitude des axes de découpage suggère pour les fig. 3, 6, 7 et 9 une même provenance et en outre, il ne semble pas imaginable que les axes soient restés les mêmes sur une longue période.

Il paraît en tout cas logique que ces deux groupes soient différents, car nous l'avons vu, la plupart des *aurei* coupés en deux étaient d'un bon poids qui auraient pu justifier un simple découpage sur les bords. Il s'agit donc certainement de deux pratiques distinctes, sans qu'il ne soit actuellement possible de déterminer un écart géographique significatif ou non entre elles.

Le contexte historique

À défaut d'un contexte archéologique convainquant, est-ce que le contexte historique pourrait nous renseigner sur l'origine et les causes de cette pratique ?

a) Hypothèse d'une origine « romaine » de découpage de monnaies d'or, la plus complexe

Nous savons évidemment que Dioclétien ne se contente pas de réformer l'*aureus* en 294, mais restaure aussi le denier néronien taillé au 1/96^e de la livre, en créant l'*argenteus*. Les prix s'envolent et ni l'Édit d'Aphrodisias (évaluant les différentes espèces en circulation au double de leur valeur antérieure, sept. 301)^[45], ni l'Édit du Maximum (fixant un prix plafond aux services, à des centaines de produits divers et un taux maximal aux salaires, déc. 301), n'arrivent réellement à arrêter l'inflation, même si le dernier édit a sans doute limité les dégâts. Il stipule notamment que l'or-lingot et l'or-monnaie ont la même valeur au poids, rompant avec l'usage habituel qui donnait à l'or-monnaie une valeur supérieure à son poids. Cependant en 305, l'échec est patent même s'il n'est pas total et la loi est abrogée. L'édit n'existait plus que virtuellement jusqu'au règne de Constantin. On sait d'ailleurs que cette réforme a provoqué des agissements entraînant des condamnations à mort^[46].

L'interprétation de cet édit n'est pas toujours évidente pour ce qui est de la monnaie, même si on en comprend les grandes lignes générales.

La première hypothèse qui vient à l'esprit est que le découpage des monnaies d'or pourrait être une conséquence d'une mauvaise interprétation de cet édit ou plus exactement, sa promulgation pourrait marquer pour nous le point de départ d'une nouvelle période de forte instabilité^[47]. L'inflation galopante a pu

[45] M. AMANDRY (dir.), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 2001.

[46] LACTANCE, *De la Mort des Persécuteurs*.

[47] J. SABATIER & H. COHEN, *Description générale des monnaies byzantines*, Rollin et Feuardent, Paris, 1862, p. 49, à propos des valeurs

motiver la réduction forcée du poids des monnaies de trop forte valeur pour les rendre plus négociables sur le marché, ce qui pourrait être le cas des monnaies découpées sur les bords.

Un déséquilibre entre l'or et l'argent a pu entraîner un nouveau rapport de valeurs^[48] provoquant inévitablement l'agiotage et le marché noir en spéculant sur la hausse de l'argent sur l'or. Dans ces conditions nous pourrions donc imaginer comment des monnaies d'or coupées en deux (démonétisées et transformées en lingots) puissent être échangées contre de l'argent-monnaie ou lingot en les raréfiant sur des marchés locaux, en les faisant disparaître de la circulation.

Sous Julien II le rapport or-argent tombe à 1:14,4^[49] mais ce n'est que sous Théodose II qu'on légifère sur le sujet^[50], au

proportionnelles entre l'or et l'argent dans l'histoire romaine : « Ce système monétaire avec ses vicissitudes, dues en partie à l'emploi inégal et disproportionné des trois métaux, et plus tard surtout, le change et l'agiotage, résultats d'imperfections et d'abus, occasionnèrent souvent dans les rapports proportionnels de la valeur des métaux entre eux des variations considérables ».

^[48] M. SOUTZO, *Les systèmes monétaires de Dioclétien et de Constantin le Grand* (1925) : « Il est très probable, pour ne pas dire certain, que c'est le renchérissement de l'argent relativement à l'or qui faussa à un certain moment les valeurs simples en argent de l'*aureus*, de Dioclétien, et décida Constantin à changer le système au moment précis où le rapport de valeur entre l'or et l'argent devient 1:12. Il avait été sous Dioclétien de 1:13 ».

^[49] SABATIER & COHEN, *op. cit.*, p. 50 : « Julien II promet à ses soldats l'équivalent de 10 sous d'or, payables en cinq sous et une livre d'argent qui représente la même valeur que les cinq pièces d'or, d'où résulte entre les deux métaux la proportion 1:14,4 ».

^[50] *Idem*, « Jusqu'à l'an 397 la proportion de l'argent à l'or dans les paiements en lingots n'est pas déterminée, mais dès le commencement de son règne, Théodose II fixa cette proportion par une loi (*Cod. Théod. XIII, 2*) ».

point que les soldats préféraient même l'argent à l'or au V^e siècle^[51].

D'autre part, l'État n'a pourtant jamais eu cesse de pourchasser et punir très sévèrement les trafiquants en tout genre, quel que soit le type de fraude^[52]. Les mesures concernaient autant les nouveaux *solidi* que les anciens *aurei* qui circulaient jusqu'au V^e siècle et au-delà^[53]. Le phénomène a eu un impact sur l'économie au point d'obliger le pouvoir à nommer des fonctionnaires dont la tâche était précisément de juger les litiges liés à ce genre de trafic^[54]. Entre la fin du IV^e et le V^e siècle, les monnaies d'or détériorées se calculent simplement au

^[51] *Idem*, « M. Mommsen, p. 834, relate un décret de Théodose II publié en 422 (*Cod. Théod. VIII, 4, 27*), par lequel il est enjoint aux primipilaires de payer au Dux et à leur choix, soit comme précédemment une livre d'argent, soit quatre sous d'or comme équivalent ; mais ils préféraient toujours ce dernier mode de paiement, qui leur était bien plus avantageux que l'autre ».

^[52] *Idem*, pp. 48-49 : « La monnaie d'or (*Sacra moneta*) eut toujours dans le Bas-Empire une importance exceptionnelle. Constantin le Grand, par un décret de 317, prononçait la peine capitale contre ceux qui rognaien, altéraient ou falsifiaient les monnaies d'or ; Constance II condamnait ces faussaires à être brûlés vifs ».

^[53] *Idem* : « Il résulte en outre de diverses lois publiées par Valentinien I^{er}, Valens, Théodose II, Valentinien III, ainsi que par Léon III, que de leur temps, outre leurs propres monnaies, il y avait aussi en circulation des monnaies d'or des empereurs précédents et même d'une date très ancienne, qui différaient, par leur poids et leur valeur intrinsèque, de la monnaie de l'empereur régnant, soit parce qu'elles avaient été frappées sur un autre pied, soit parce qu'elles avaient été frauduleusement rognées ou peu à peu détériorées par l'usage ».

^[54] *Idem*, p. 52 : « Julien institua dans chaque ville un magistrat spécial désigné sous le nom grec de *Zygostrate* pour juger les nombreux procès auxquels la mauvaise qualité des monnaies donnait lieu (M. J. DE PETIGNY, *Études sur l'histoire monétaire du quatrième au septième siècle*, RN, 1857, p. 131) ».

poids, sur l'étalon du 1/72^e de la livre^[55] ce qui tendrait à signifier qu'elles ont bien continué à avoir de la valeur et à circuler. Nous nous expliquons leur très grande rareté par le fait qu'elles ont dû être peu à peu retirées et stockées au poids de la livre pour être fondues en lingots^[56]. Cette hypothèse nous paraît peut-être trop complexe pour notre problématique mais nous croyons bon de la développer, faute de réels éléments permettant de localiser avec précision la provenance des *aurei* découpés, selon s'ils viennent de régions romanisées ou non.

b) Hypothèse d'une origine « barbare », la plus simple

Dans le cas des monnaies découpées sur les bords, l'hypothèse barbare pourrait être nettement différente mais les conséquences n'en sont pas forcément éloignées de la première. C'est à dire que cette pratique ne serait pas le fait de personnes romanisées, trichant délibérément avec la loi, sans passer par l'intermédiaire légal qu'est le changeur pour manipuler directement la monnaie d'or. Il pourrait s'agir beaucoup plus simplement d'individus qui ne sont pas accoutumés aux subtilités du change monétaire mais qui ont quand même une vague idée de l'importance de la valeur pondérale des *aurei* lors des transactions. Nous pensons surtout aux *proximi*, les barbares établis juste aux portes des frontières, ayant quelques connaissances des mœurs romaines. En tout cas le fait d'ajuster le poids sur l'*aureus* réformé de Dioclétien, puis sur celui du *solidus* de Constantin I^{er} sans passer par

un changeur semble largement plaider pour cette option. Il est difficile de dire s'il s'agit de transactions entre barbares et romains (et acceptées par ces derniers pour des raisons diplomatiques) ou entre barbares vaguement romanisés. Le Sénat romain n'avait aucun pouvoir pour empêcher ces pratiques dans ces territoires^[57] et si jamais ces monnaies revenaient dans le circuit « romain », nous comprenons que cela pouvait poser problème et créer des situations finalement aux mêmes conséquences que celles citées plus haut : l'évacuation de ces monnaies découpées au même titre que les monnaies rognées et leur refonte.

Conclusion générale

Les deux pratiques ont d'après nous existé sur des aires géographiques certainement différentes et poursuivant des buts particuliers pour les trois « groupes ».

1) Pour le groupe de l'*aureus* taillé à l'origine au 1/50^e de la livre et « réduit » au 1/60^e de la livre de Dioclétien, avec un seul exemplaire, nous pouvons assez aisément dater cette pratique dans les années 295-309 mais c'est malheureusement tout ce que nous pouvons en tirer. Aucune information sur sa provenance ne peut être établie.

2) Pour le groupe des *aurei* « réduits » en *solidi*, il est évident que le découpage n'a pu exister avant 309. Nous pensons aussi que cette pratique n'a pu excéder la seconde moitié du IV^e s., jusqu'à ce que les *solidi* soient frappés suffisamment en abondance pour ne pas voir de semblables « ajustements » (à partir de 324). Cependant, par prudence, nous nous arrêtons au V^e siècle. Grâce au

^[55] *Idem* : « Les lois nouvelles ordonnaient que toutes ces monnaies devaient être données et reçues au poids et qu'une livre pesant de ces matières anciennes équivalaient en valeur à celle de soixante douze sous d'or ».

^[56] Cela pourrait-il constituer un argument de plus pour justifier l'extraordinaire abondance de l'or au V^e siècle ?

^[57] J. CHAMEROY, Comment les monnaies romaines étaient-elles exportées sous l'Empire ?, *Histoire & mesure*, vol. XVII – n° 3/4, 2002, [en ligne], mis en ligne le 10 novembre 2006. URL : [http://histoiremesure.revues.org/index882.html]. Consulté le 10 mars 2010.

déchet d'*aureus* pour Probus (Hongrie) et celui de Postume trouvé à Gloucester (Pays de Galles) nous pouvons imaginer que l'aire géographique de cette pratique s'établit plutôt en Europe centrale et du Nord^[58]. Leur fonction est certainement monétaire, puisqu'il semble que les pièces sont alignées au poids de l'*aureus* réformé et du *solidus*. Assimilable à une sorte de rognage, cette pratique n'était pas légale mais semble-t-il répandue à une certaine échelle. Il est difficile de dire exactement qui a pu faire cela mais il semblerait bien que le phénomène soit lié aux « frontières ». L'Angleterre n'a d'ailleurs jamais été vraiment romanisée en profondeur, contrairement à ce qu'affichent les cartes des manuels scolaires. Nous pouvons imaginer qu'il s'agit d'un découpage délibéré avec une apparence de légalité et du respect du sacré (respect du poids officiel et du portrait, ce dernier jouant justement un rôle particulier dans les croyances celtes et germaniques) sans passer par le changeur qui aurait dû prélever sa part, lors de transactions visiblement calculées au poids de l'étalon-*aureus* et *solidus*, peut-être dans un contexte d'inflation. De telles monnaies ne pouvaient certainement circuler que dans des territoires faiblement romanisés ou suffisamment éloignés des centres de pouvoir, mais avec cette idée que le système pondéral de l'*aureus* réformé et du *solidus* avait suffisamment de stabilité et d'influence qu'il servait bien de modèle partout. Nous penchons donc favorablement pour l'hypothèse monétaire « barbare » ou du moins « aux frontières ».

3) Pour le groupe des « demi-*aurei* », ou plutôt finalement des lingots, c'est très différent. Avec l'exemplaire pour Dioclétien (fig. 6) trouvé dans les Balkans, en comparant les mêmes axes de décou-

page des autres monnaies coupées en deux, nous pouvons dater cette pratique du début du IV^e s., sauf pour l'une d'elles qui a un axe différent (fig. 2). Cet usage peut être ancien mais nous ne connaissons pas de monnaies d'or coupées en deux antérieures à Alexandre Sévère. Nous pouvons aussi penser que l'aire géographique de cette pratique se situe dans une région très précise^[59].

La première hypothèse qui vient évidemment à l'esprit est qu'elles pourraient avoir joué un rôle de divisionnaire au poids, sans suivre d'étalon réellement établi. Ces *aurei* découpés en toute illégalité serviraient ainsi de complément en or au poids pour équilibrer les comptes. Mais cette explication nous paraît beaucoup trop simple pour la bonne raison que c'est absolument sans antécédent, nous l'avons vu, dans l'histoire du monnayage d'or romain. C'est également peu pertinent si cette pratique a été développée côté barbare puisque ces derniers préféraient nettement thésauriser sur de très longues périodes les espèces de grande valeur. Enfin, quand cela est fait à des fins de bijouterie, on rencontre des monnaies découpées n'importe comment ou en petits morceaux ; cette pratique semble davantage concerner les *solidi* et ses divisionnaires.

En réalité, ce qui est davantage plausible pour nous, c'est que l'on cherche à obtenir purement et simplement la destruction de l'*aureus* pour le retirer de la circulation.

Pratiqué du côté « romain », le but serait basiquement matériel, réalisé par un agio-teur cherchant à disperser au marché noir de petits lingots d'or, contre de l'argent-monnaie ou lingot, en spéculant sur

^[58] Ce sont par ailleurs des experts allemands qui les publient pour la première fois ; voir les notes des monnaies fig. 8, 10 et c'est même valable pour la monnaie fig. 1.

^[59] Il n'est pas non plus exclu qu'elles viennent d'un trésor dispersé, ce qui serait même assez logique, puisque c'est le même expert qui les publie à quelques années d'intervalle ; voir les notes des fig. 3, 6 et 9, pratiquement mêmes axes de découpage.

Tableau des différents « groupes » d'*aurei* découpés

Groupe des *aurei* réduits au 1/60^e de la livre (localisation inconnue)

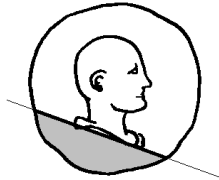


Fig. 1

Groupe des *aurei* réduits au 1/72^e de la livre (Europe centrale et du Nord ?)

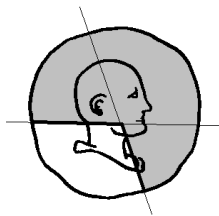


Fig. 4

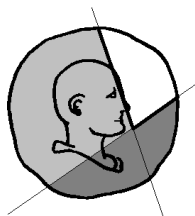


Fig. 5

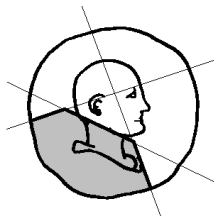


Fig. 8

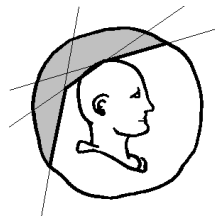


Fig. 10

Groupe des *aurei* coupés en deux (Europe centrale et Balkans ?)

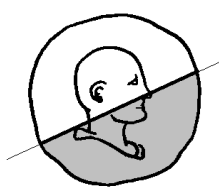


Fig. 2

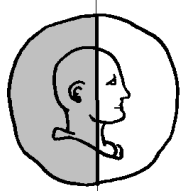


Fig. 3

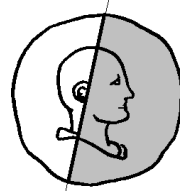


Fig. 6

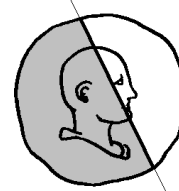


Fig. 7

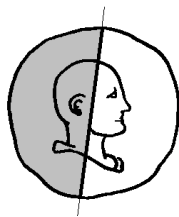


Fig. 9

Légende :

-  Partie retrouvée
-  Partie manquante
-  Partie manquante et résultant d'un premier découpage (voir p. 249)

Règne	Fig.	Période probable de découpage	Aire géographique probable de découpage
Groupe des <i>aurei</i> ramenés au 1/60 ^e de la livre (<i>aureus</i> de Dioclétien)			
Alexandre Sévère	1	295-309	Inconnue
Groupe des <i>aurei</i> ramenés au 1/72 ^e de la livre (<i>solidus</i> de Constantin)			
Postume	4	309-V ^e s.	Europe centrale et du Nord
Probus	5		
Dioclétien	8		
Galeria Valeria	10		
Groupe des <i>aurei</i> découpés en deux moitiés			
Alexandre Sévère	2	III ^e -V ^e s.	Europe centrale (?) et Balkans
Alexandre Sévère (?)	—		
Gallien	3		
Magnia Urbica (?)	—		
Dioclétien	6		
Dioclétien	7		
Constance I (César)	9		

l'inflation de l'*argenteus* sur l'*aureus*, l'argent étant justement de plus en plus préféré par les soldats^[60] entre le IV^e et le V^e s. Les personnes qui ont intérêt à pratiquer cet agiotage sont probablement des militaires ou des commerçants en contact avec les barbares Goths ou Germains aux frontières, dans des contextes micro-économiques propres au *limes*. En tout cas, ce seraient des spéculateurs jouant sur la hausse de l'argent-métal, pendant une période de paix mais marquée par l'instabilité des rapports entre or et argent monnayé. D'un point de vue général, le retour « à la normale » à partir des années 324 sous Constantin ne justifie normalement plus ces malversations, mais ces agissements ont pu continuer jusqu'au règne de Julien II dans des situations locales et économiques particulières. Cette hypothèse est sans doute ardue car cela supposerait un trafic assez vaste impliquant d'importantes quantités de métal pour présenter une certaine rentabilité.

Pratiqué du côté « barbare », l'objectif se destinerait au contraire à des fins spirituelles dans des contextes funéraires ou de sacrifices votifs chez les peuples entre Rhin et Danube, le sud de la Pologne délivrant des cas proches et documentés. Le fait que l'on trouve de telles monnaies beaucoup plus au sud pourrait nous renseigner sur la continuité de ces pratiques pendant les grandes migrations des peuples germaniques, lors du passage des Vandales et Ostrogoths au nord-ouest et des Wisigoths au sud des Balkans^[61] aux IV^e-V^e siècles. En raison de cas connus et assez similaires, nous penchons donc actuellement pour l'hypothèse « religieuse » barbare sans qu'il ne soit actuellement permis d'être plus précis.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé et conseillé pour la rédaction de cet article. Nous encourageons les lecteurs à apporter de la documentation pour continuer cette étude. On peut contacter l'auteur à l'adresse suivante : roland_raynaud@yahoo.fr.

^[60] MOISIL, *op. cit. supra* note 33 et voir aussi note 51.

^[61] H. INGLEBERT, *Atlas de Rome et des barbares III^e-VI^e siècle. La fin de l'Empire romain en Occident*, Autrement, Coll. Atlas/Mémoires, Paris, 2009, 80 p.

Pierre CRINON – Le monnayage rémois de Louis IV d'Outremer (936-954) à propos du denier inédit trouvé à Vireux (Ardennes)

Nous remercions Jean-Marc Doyen qui nous a communiqué la reproduction d'un denier trouvé lors des prospections 1994/2008 au « Mont-Vireux », commune de Vireux-Molhain (Ardennes). Cette pièce a été récoltée à l'extérieur d'une petite construction implantée à l'extrémité du promontoire, en dehors de la zone fortifiée antique et médiévale qui est située une quinzaine de mètres en contrebas, mais dominant cependant la vallée de la Meuse par un à pic. Cette construction mentionnée en 1985 comme « chapelle » pourrait être un donjon rectangulaire de 7 m sur 3 m, au mur constitué de blocs antiques de remploi. Cette monnaie est donc hors stratigraphie, récoltée dans les déblais de pente. Elle possède un contexte céramique du X^e/XI^e siècle.

À la mort de Raoul en janvier 936, Louis, fils de Charles le Simple, est rappelé par Hugues le Grand. Il est couronné à Laon par l'archevêque de Reims, Artaud, le 20 juin 936. Le monnayage au nom de Louis IV à Reims présente beaucoup d'originalité et de nombreuses variétés. À l'avvers le nom du souverain **LVDO[VII]CVIS** est disposé en cercle autour d'un globule ● ou du O central. Sauf pour l'exemplaire suivant ébréché, le module de ces deniers se situe entre 20 et 21 mm.

Description du denier trouvé à Vireux-Molhain.

Av. ✦ (à 7 h) [**C**]RACIA [...]I REX
nom du roi : lettres **L**, **V**, **D**, **I**, **S** disposées autour du O central.

Rv. ✦ (à 3 h) [...]MIS CIVITAS croix en biais, cantonnée des lettres alpha (Λ)

et oméga (Ω). Les croisettes initiales sont penchées, comme des lettres X, comme la croix du revers.

Denier, 1,24 g (↑→), 18,9 mm pour un exemplaire ébréché (fig. 1).

Le type du revers, à la croix cantonnée des lettres Λ et Ω, est inédit et constitue une nouvelle variété. Il semble bien que ce soit la première apparition connue à ce jour de ces lettres sur un denier carolingien. On trouve couramment une croix cantonnée ou décorée avec ces lettres grecques sur le monnayage d'or mérovingien. Elles réapparaîtront sur les monnaies de Philippe I^{er} (1060-1108). La seule autre apparition au X^e siècle est à l'avvers des deniers que Madame Dumas propose d'attribuer à Emma, épouse du roi Lothaire (954-986)^[1].

Les deniers rémois de Louis IV présentent le même type d'avvers. Il convient de placer la lettre **D** du nom **LVDOIS** (le **O** est parfois remplacé par un globule ●) en bas à 6 h. La croisette initiale est située variablement entre 6 et 12 h. Toutes les légendes de l'avvers comportent le mot **CRACIA** avec un **C**, contrairement aux monnaies des règnes précédents. L'épigraphie des lettres est similaire à celle que l'on utilise sous les règnes de Charles le Simple ou de Raoul.

^[1] Sous les Capétiens, un siècle plus tard, le monnayage royal de Philippe I^{er} reprend le type à l'alpha et l'oméga dans plusieurs ateliers : Étampes, Orléans, Paris. Pour le monnayage d'Emma, les lettres alpha et oméga sont situées dans le champ de l'avvers, séparées par deux traits. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp et le monnayage en Francie occidentale pendant la seconde moitié du X^e siècle*, Paris, 1971, n° 8544 sq. *Ibidem*, Emma Regina, *Actes du 8^{ème} congrès international de numismatique*, New-York et Washington, septembre 1973, Paris-Bâle, 1976, p. 405-412 et pl. 49-50.

La croix du revers est cantonnée de lettres, de globules ou de croisettes. Croisette et globules se rencontrent déjà à Reims sur le monnayage de Charles le Simple. La lettre **S** existe sur le monnayage rémois de Raoul. Nous avons proposé de voir, dans ce **S**, l'initiale de l'archevêque Séulf (contrairement à l'avis de Madame Dumas), sur un denier parfois attribué à Louis IV ^[2]. On ne

^[2] Nous avons, dans *La monnaie de Reims*, dactylographié, 1978, p. 538 sq. et pl. 10, placé ce denier à Raoul au lieu de Louis IV ou Hugues Capet. Les lettres dans le champ sont **R** (ou **D**), **F**, **T**, **V**, comme sur d'autres deniers rémois. La croix du revers est cantonnée d'un **S**. Nous avons proposé de voir dans cette lettre l'initiale de Séulf, nouvel archevêque de Reims qui avait réuni après le 27 août 923 un synode d'évêques qui choisit Raoul pour roi. Madame Dumas hésitait à reconnaître dans cette initiale le **S** de l'archevêque Séulf car cette lettre apparaît à Beauvais (mais sous une forme cependant variée : deux **S** cantonnent la croix).

On connaît plusieurs deniers de ce type avec **S** au revers. Un denier de 1,32 g (††) est conservé au Musée de Reims ; il provient de la collection Saubinet (legs en 1869) = L. MAXE-WERLY, *Essai sur la numismatique rémoise*, Paris, 1862, p. 38 et pl. III, n° 9 = E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 2 volumes, Strasbourg, 1883-1884, T. II, pl. LV, n° 23 (Louis IV) et pl. LVIII, n° 4 (Louis V) = L. MAXE-WERLY, État actuel de la numismatique rémoise, Troisième article, *RBN*, 1889, p. 84-85 = K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New-York, 1977 (MG), n° 1248 (erroné) = F. DUMAS, Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936), *Mélanges de numismatique d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, n° 36 p. 221 et pl. XXII. Un autre denier de 1,40 g (††) conservé dans une coll. privée, cassé et recollé, comporte également une lettre **S** dans le troisième cantonnement du revers. Il est une variété du précédent, avec une légende **CIVITVS** au lieu de **CIVITAS**. Enfin, un denier de 1,30 g passé en vente aux enchères, *iNumis* (11), 19 mars 2010, n° 307, probablement ancienne coll. Bordeaux, n° 364.

Quant à MG, n° 1249, conservé à l'ANS, il s'agit d'un faux de Farigault pesant 1,052 g. L'ANS possède également une obole de même type (**RO/VLT** en deux lignes, dans le champ)

connaît à ce jour que huit deniers de Louis d'Outremer au nom de Reims. Ils sont de sept types différents de revers. Il est encore impossible d'établir un classement définitif, mais nous allons tenter de les ordonner.

Corpus des deniers rémois de Louis IV

Excepté le type 5 attribuable à l'intermède des Vermandois, tous les deniers rémois de Louis IV sont contemporains de l'épiscopat d'Artaud qui fut archevêque de 931 à juin ou juillet 940 puis de septembre 946, lorsque le roi reprit la ville aux Vermandois, jusqu'à sa mort, le 10 septembre 954. L'archevêque Artaud poursuit son épiscopat sous le règne du roi suivant, Lothaire ; il meurt le 30 septembre 961. Nous réfuterons l'attribution à Artaud des monnaies au type **GRATIA DEI REX** avec une lettre **A** dans un cantonnement de la croix du revers ^[3].

A. TYPE AU MONOGRAMME DE **LVDOIS**, AVEC GLOBULE CENTRAL.

R. CROIX DROITE CANTONNÉE

n° 1 A. ✠ **CIA**[...] **DEI REX**

R. ✠ **REMI** **CIVITA**. La croix est cantonnée de deux lettres **C** et **D** affrontées et deux globules (●).

Denier de 0,72 g (††) conservé au Cabinet des Médailles de la BnF de Paris, provenant de la collection J. Rousseau, acquis le 12 décembre 1848 (fig. 2).

A. DE LONGPÉRIER, *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau*, Paris, 1847, n° 542 (classé à Louis V, 0,72 g)

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 40 et pl. III, n° 11

de 0,781 g, autre faux du même faussaire. Ces deux pièces proviennent de la collection Prieur et ont été publiées par Charles PRIEUR, *PV de la SFN, RN*, 1925, p. XXVI et XXVII (figures).

^[3] P. CRINON, À propos de la pseudo-donation de 940 à Artaud, *BSFN*, avril 2010, p. 78-87.

- = E. GARIEL, T. II, n° 25 et pl. LVI
- = L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 (0,73 g)
- = M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, n° 307 (0,72 g)
- = MORRISON et GRUNTHAL, n° 1250 (Louis II ou III).

Cet exemplaire est le seul rencontré avec un globule central en place du **O**, comme sur les deniers des rois précédents, Eudes ou Raoul. Sous Charles le Simple, nous trouvons deux globules et deux croissants dans les cantonnements de la croix de deux oboles^[4]. C'est pourquoi nous proposons de le placer en tête de ce catalogue.

B. TYPE AU MONOGRAMME DE LVDOIS, AVEC O CENTRAL.

R_γ. CROIX DROITE NON CANTONNÉE

n° 2 A_γ. ✠ CRACI[...]DEI REX

R_γ. ✠ [RE]MIS CIVITA^ω. Croix non cantonnée.

Denier non revu, de poids inconnu. La croisette du revers est centrée au-dessus de la croix. Ce denier provient d'une trouvaille à Laon (Aisne) et de l'ancienne collection Pilloy de Saint-Quentin (Aisne) (fig. 3).

L. MAXE-WERLY, 1862, exemplaire de l'auteur, frottis et mention, pl. 8

- = L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85-86 et pl. III, n° 6 (mentionne la trouvaille).

Une partie du monnayage rémois du roi précédent, Raoul († 936), comporte au revers une croix non cantonnée. Ces

deniers de Raoul n'ont pas été mentionnés par Madame Dumas^[5]. Ce sont les dernières pièces présentant cette croix simple. On ne rencontre plus de croix simple à Reims à partir de Louis IV, à cette seule exception. Ce denier est donc à placer également en début de règne.

C. MÊME TYPE DE MONOGRAMME.

R_γ. CROIX EN BIAIS CANTONNÉE

Pour tous les exemplaires suivants, la croisette initiale du revers est décalée par rapport à la croix placée en biais. Ils présentent donc une unité de style malgré les variétés de cantonnements. Il n'est pas du tout évident de les ordonner.

^[5] Nous attribuons trois autres deniers à Raoul. Ils ont à l'avers une lettre **F** bien visible dans le monogramme et au revers une croix non cantonnée. Ils ont été parfois attribués à Louis IV. Le premier ex. pèse 1,52 g (↑) et est conservé au Musée Royal de Copenhague et provient de l'ancienne collection Thomsen, *Catalogue de la collection de monnaies de feu Christian J. Thomsen*, Copenhague, 1873-1876, partie II, n° 1257 = MG, exemplaire mentionné sous le n° 1389 (Charles le Simple). Le second ex. pèse 1,48 g (↑↗) ; il est conservé dans une collection privée et provient des ventes suivantes : *Monnaies et Médailles* (Bâle), 21-22 juin 1951, n° 376 (Louis IV), mentionné par MG au n° 1248 (Louis II ou III) = *Auctiones* (Bâle), 2-3 décembre 1975, n° 897 (Louis III). Enfin, un troisième ex. a fait l'objet de quantités de mentions. Il n'a pas été retrouvé à ce jour et n'est connu que par un dessin depuis G. CONBROUSE, *Monnaies nationales de France*, Paris, 1839, n° 533 et pl. 181, n° 1 (Adalbéron, coll. de Crouy de Compiègne) = A. DE LONGPÉRIER, Notice sur quelques monnoies inédites de Reims, *RN*, 1840, p. 337 (Hugues Capet) = L. MAXE-WERLY, 1862, p. 48-50 et pl. IV, n° 3 (Adalbéron) = F. POEY D'AVANT, *Les monnaies féodales de la France*, Paris, 1858-1862, T. III, n° 6050 et pl. CXL, n° 9 (Hugues Capet) = E. GARIEL, pl. LV, n° 23 = MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 240-241 (Hugues Capet) et il est mentionné par A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, t. III, Paris, 1936, p. 142, note 1.

^[4] La première pèse 0,71 g ; elle est conservée aux *Staatliche Museen* de Berlin : GARIEL, pl. LI, n° 65 = MG 1384. La seconde, de 0,57 g, provient du trésor de Rennes ; elle a été publiée par J. LAFAURIE, dans la *RN*, 1965, n° 130.

a. Revers à la croix cantonnée des lettres alpha (**Λ**) et oméga (**Ω**)

n° 3 Au revers lettres alpha et oméga. Exemplaire décrit plus haut, trouvé à Vireux (fig. 1).

Pour ce denier trouvé à Vireux, les lettres **Λ** et **Ω** confirment une inspiration religieuse : l'archevêque Artaud ou l'Église de Reims n'y sont pas étrangers. Nous avons souligné plus haut l'exception de ce type.

b. Revers à la croix cantonnée d'un **Ɔ** et d'une croisette (**✠**)

n° 4 A_V. **✠ CRACIA DI RX**

R_V. **✠ REMIS CIVITAS** la croisette initiale est à 0 h. La croix en biais est cantonnée d'un C retourné (**Ɔ**) à g. et d'une croisette (**✠**) à d.

Denier de 1,25 g conservé au Musée de Reims, provenant du legs Saubinet en 1869 (fig. 4).

A. DE LONGPÉRIER, *RN*, 1840, p. 140 et pl. VII, n° 4

= F. POEY D'AVANT, n° 6046 et pl. CXL, n° 6

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 37-38 et pl. III, n° 8 (1,22 g) [Dans l'ex. de l'auteur, est mentionné un ex. de ce type, collection Gouaux, 4 mai 1857, n° 238]

= E. GARIEL, T. II, n° 26 et pl. LVI

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 84-85

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1247 (Louis II ou III).

Sous Charles le Simple on connaît plusieurs deniers à la croix cantonnée d'une croisette, ou d'autres d'une lettre **C**^[6]. Ce type est comparable au suivant, le n° 5, mais leur ordre n'est pas certain.

^[6] Pour les deniers à la croisette, voir type GARIEL, pl. LI, n° 64 et MG, n° 1385. Pour les deniers cantonnés d'un **C**, voir type GARIEL, pl. LI, n° 62 et MG, n° 1386.

c. Revers à la croix cantonnée de **H** et **E**

n° 5 A_V. **✠ CRACIA DEI REX**

R_V. **✠ REMIS CIVITAS** croix en biais, cantonnée de **H** et **E**

On connaît deux exemplaires de même coin d'avvers.

Denier de 1,35 g (↑→) conservé au Cabinet des Médailles de la BnF de Paris, provenant de la collection Meyer, n° 442, acquis le 16 janvier 1904 chez Rollin et Feuardent (fig. 5).

Collection H. M.[EYER], 26 mai au 14 juin 1902, n° 442 et pl. IV

= A. DIEUDONNÉ, *RN*, 1915, p. 217, n° 307a et pl. V

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1248 (Louis II ou III).

Denier de 1,36 g conservé aux *Staatliche Museen* de Berlin ; il a été acquis en 1911 (fig. 6).

L. MOREL, Denier rémois attribué à Hugues de Vermandois, *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, T. 105, 1898-1899, p. 295-299

= A. BLANCHET, *RN*, 1900, p. 388

= collection MOREL, 5-7 mars 1906, n° 399.

Un denier à ce type a été trouvé vers 1892 à Vernancourt (Marne) ; c'est très probablement l'un des deux mentionnés ci-dessus^[7].

Dans le monnayage de Louis IV, ces seuls deniers avec **H** et **E** ont été interprétés. Ils ressemblent au type précédent (légende, gravure). Morel voit le premier ces lettres comme les initiales d'*Hugo Electus*. Ce monnayage daterait de la période 941-946, après la dépositi-

^[7] Vernancourt, lieu-dit de Chémery – chef-lieu de Canton, arrondissement de Vitry-le-François (Marne), (renseignement communiqué par Paul Contant), *Bulletin Numismatique*, T. I, 1891-1892, p. 145.

tion d'Artaud. Herbert de Vermandois (Herbert II) fait nommer son jeune fils Hugues (âgé de cinq ans), après la mort de Séulf en septembre 925. En 931, le roi Raoul et Hugues le Grand nomment Artaud au siège de Séulf. Herbert essaie de défendre son fils, mais le roi lui prend quelques places, dont Laon et Saint-Quentin et l'oblige à s'enfuir auprès du roi en Germanie. En juin ou juillet 940, allié cette fois à Hugues le Grand, Herbert reprend Reims au roi Louis IV et rétablit son fils. Artaud est capturé et enfermé à Saint-Basle de Verzy. Hugues est ordonné prêtre puis consacré évêque. Il reçoit le *pallium* un an plus tard, en 941. Son épiscopat se termine en septembre 946, lorsque Louis IV reprend la ville aux Vermandois et rétablit Artaud. Hugues fut déposé le 7 juin 948 au synode d'Ingelheim^[8]. La formule *Hugo Electus* est préférable à *Hugo Episcopus*. En effet, l'adjectif *electus* peut s'appliquer à Hugues avant sa consécration en 941, alors que le qualificatif *episcopus* ne nous paraît pas approprié puisque Reims était un archevêché. Ce monnayage pourrait donc dater des années 940-941, durant lesquelles la ville de Reims était sous la seule domination des Vermandois.

Cependant, nous souscrivons à une autre hypothèse, déjà avancée par Dieudonné : ces lettres **H** et **E** sont les initiales d'Herbertus. Le double sens était certainement voulu par les Vermandois, que ce soit l'archevêque ou son père, tout est possible, mais c'est Herbert qui exerçait un réel pouvoir. Ce type aux lettres **H E** est datable assez précisément des années 940-941 s'il convient à *Hugo Electus*,

ou plutôt des années 940-943 s'il convient à *Herbertus*. Le comte meurt le 23 février 943, après avoir parachevé sa puissance en plaçant son fils à la tête de l'archevêché^[9].

Il est possible d'ordonner les deniers suivants par rapport à ceux de l'intermède des Vermandois.

D. MÊME TYPE DE MONOGRAMME VARIÉ, AVEC TROIS GLOBULES DANS LE CHAMP.
R. CROIX EN BLAIS

a. Revers à la croix cantonnée d'un globule (●) et d'une croisette (✕)

n° 6 A. ✕ CRACIA DEI REX

R. ✕ REMIS CIVITAS globule (●) à g. et croisette (✕) à d.

Denier de 1,22 g conservé aux *Staatliche Museen* de Berlin, acquis en 1911 (fig. 7).

F. FOUGÈRES et G. CONBROUSE, *Description complète et raisonnée des monnaies de la 2^e race royale de France*, Paris, 1837, pl. 521

= A. DE LONGPÉRIER, *RN*, 1840, p. 335

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 37, exemplaire de l'auteur, frottis (1,24 g)

= E. GARIEL, T. II, n° 24 et pl. LVI

= collection GARIEL, 27 avril au 5 mai 1885, n° 1271

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 et pl. III, n° 14

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1246 (Louis II ou III).

[8] Ph. LAUER, *Le règne de Louis IV d'Outre-mer*, Paris, 1900, nombreuses mentions de l'archevêque Hugues et de son père, le comte Herbert, dont p. VI, note 2, p. 54-56, 61, 63-71 ; la réception du *pallium*, p. 78 et la mort d'Herbert, p. 98. D'après FLODOARD, *Annales (919-966)*, éd. Lauer, Paris, 1906.

[9] Il est nécessaire de ne pas oublier que ces lettres **H** et **E** sont également les initiales d'Herbertus qui parvenait au summum de sa puissance à cette époque. Il mourut le 23 février 943. C'est son fils Herbert, oncle de l'archevêque Hugues, qui placera son nom sur les monnaies du roi Lothaire quelques années plus tard. A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 142-143.

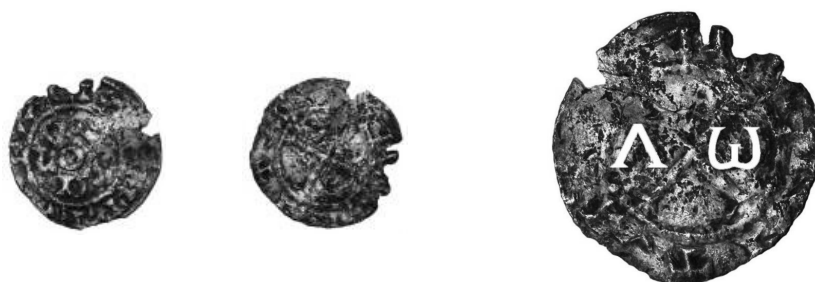


Fig. 1 (grandeur réelle + Rv. agrandi 175%)



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8

b. Revers à la croix cantonnée d'une croisette (✠) et d'un globule (●)

n° 7 A₇. ✠ CRACIA DEI REX

R₇. ✠ REMIS CIVITAS croisette (✠) à g. et globule (●) à d.

Denier non retrouvé, provenant des collections Jarry, puis Meyer (fig. 8).

L. MAXE-WERLY, 1862, exemplaire de l'auteur, frottis pl. VIII

= collection JARRY, 21 juin 1878, n° 432

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 et pl. III, n° 15

= collection H. M.[EYER], *Catalogue*, 1890, n° 332 et vente, 26 mai au 14 juin 1902, n° 441 et pl. IV – Empreinte au Cabinet des Médailles de la BnF.

Un exemplaire de ce type (semble-t-il) a été donné le 10 juin 1933 par Joseph Simon au Musée de Reims d'où il a disparu. Il a comme numéro d'entrée 933-13. Il a été trouvé à Ay (chef-lieu de canton, arrondissement de Reims), au lieu-dit La Pelle, vers 1933.

Ces deniers comportent dans le champ de l'avers trois globules encadrant les lettres **L** et **D** (formant **L** et **•D•**)^[10]. Ces globules ont une signification qui nous échappe, c'est pourquoi nous les plaçons en fin ; il s'agit d'une évolution recherchée du monogramme. Quant au revers à la croix cantonnée d'une croisette et d'un globule, elle correspond à la fin du règne de Louis IV, car on retrouve ce type sur le monnayage de Lothaire (954-986) et Herbert (le Vieux) (967-983), qui présente parfois, au revers, une croix cantonnée de deux croisettes et deux globules^[11].

^[10] L'ex. n° 7 comporte d'ailleurs un quatrième globule, certes nettement plus petit, à l'intérieur du **O** (formant **Θ**). Il s'agit plutôt d'un point de centrage.

^[11] Pour le denier à la croix cantonnée de croisettes et de globules, voir L. CHAUFFIER, Mon-

Jean-Claude RICHARD RALITE – Les monnaies celtiques à légende **CMEP** (BN 4363-4364)

Résumé – Les monnaies de bronze à légende **CMEP**, attribuées au sud de la Gaule, correspondent à des émissions du I^{er} siècle avant J.-C., quelque temps avant la réorganisation augustéenne. La découverte récente d'un exemplaire en argent permet de s'interroger sur une émission qui est plus complexe que ne laissaient supposer les seules monnaies de bronze. Il est clair que le besoin de petit numéraire dans une économie monétaire généralisée et courante, dans le sud de la Gaule, a conduit à l'apparition de nouvelles émissions pour y répondre.

En 1982, dans le volume d'hommage au regretté professeur Paul Naster, nous avons présenté le dossier des monnaies à légende **CMEP** que nous avons proposé de dater du deuxième quart du premier siècle avant J.-C. avec une prolongation possible sur le troisième quart, et d'attribuer cette série de bronzes à la Gaule méridionale d'après la carte de répartition qui s'organise de part et d'autre du cours inférieur du Rhône^[1]. Ces propositions ont été adoptées dans le volume sur les monnaies de Lattes^[2] qui a simplement ajouté une existence possible dès le début de ce siècle.

naies baronales inédites, *RN*, 1867, p. 142-144 et pl. V, n° 7 (1,30 g) = GABRIEL, pl. LVII, n° 16 = E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882-1884, 2 pl. XXIV.

^[1] J.-Cl. RICHARD RALITE, Les petits bronzes celtiques à légende **CMEP** (BN 4363-4364), *Studia Paulo Naster oblata, I, Numismatica antiqua*, Louvain, 1982, pp. 323-328, pl. XXXVIII. Une nouvelle provenance a été signalée, dans la même zone, à Pont-Saint-Esprit (Gard) : M. VINCENT, Quelques monnaies massaliètes et gauloises trouvées à Pont-Saint-Esprit, *Annales du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence*, 1986, pp. 24-28 (p. 27 : 2,60 g) qui fait connaître aussi un exemplaire des Samnagètes (1,80 g).

^[2] M. PY, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes*, Lattes, 2006, pp. 397-398, avec une carte de répartition.

C'est dans un article récent que J.-Cl. Bedel^[3] vient de faire connaître non seulement un nouvel exemplaire en bronze (2,10 g) mais une division en argent. Celle-ci offre la même typologie que le bronze avec, à l'avvers, une tête à droite, un torque et la lettre **A** devant le cou et, au revers, un cheval galopant, à droite, et, sous la ligne de sol une légende **CM** [EP] (0,42 g). La seconde partie de la légende est restituée et la présence de **A** à l'avvers ne laisse pas de rappeler les divisions imitées des oboles de Marseille qui présentent des lettres isolées ou groupées de part et d'autre du droit : ces divisions sont connues dans la même zone géographique^[4].

L'intérêt de cette division réside dans le complément important qu'elle apporte à la série **CMEP** (si l'on accepte la restitution de la légende et si d'autres exemplaires mieux frappés la confirment) série que l'on pensait, jusqu'à maintenant, constituée seulement par des émissions de bronze, comme on en connaît un certain nombre parallèles aux séries au taureau cornupète ou passant^[5]. Qu'el-

les soient en argent ou en bronze ces monnaies constituaient des divisions par rapport à des unités auxquelles elles se rattachaient même si celles-ci n'étaient pas des productions du même atelier. On pense aux drachmes massaliètes, à des séries de monnaies à la croix, à celle à légende **NEMAY**, etc. Il y a donc là tout un système d'équivalence tant le besoin de petites monnaies a marqué les échanges monétaires durant le premier siècle avant J.-C. C'est ce que G.B. Rogers avait tenté de coordonner à travers une proposition d'un véritable système monétaire en Gaule autour du milieu du premier siècle avant J.-C.^[6]



Fig. 1 – Petit bronze à légende **CMEP** (© J.-Cl. Bedel)



Fig. 2 – Division en argent à légende **CM[EP]** (© J.-Cl. Bedel)

^[3] J.-Cl. RICHARD, Une obole de typologie massaliète provenant de Nages (Gard) et les émissions de la région nîmoise portant des lettres à l'avvers, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 59, 2004, pp. 125-126. La lettre **A** derrière la tête est observable, dans la même zone, sur certaines monnaies en argent émises par Nîmes : J.-Cl. RICHARD RALITE, J.-L. GENÈVRIER & G. GENTRIC, Un poinçon de coin monétaire de la série en argent à légende **NEMAY** (BN 2709-2716) provenant du Pays Gévaudan, *Cahiers Numismatiques*, 46, 2009, n° 182, pp. 3-7 (p. 4 n° 2711, 2712).

^[4] J.-Cl. BEDEL, Deux nouvelles monnaies attribuables aux Cadurques, *Cahiers Numismatiques*, 46, 2009, n° 180, pp. 7-9. Nous remercions M. Bedel de nous avoir permis de poursuivre son étude et de nous avoir autorisé à reproduire ces monnaies.

^[5] J.-Cl. RICHARD, Les monnaies de bronze « au taureau passant » : quelques réflexions, une proposition, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 48, 1993, pp. 634-636 et Petits bronzes et oboles des territoires aréco-

miques attribués à Marseille par Pompée, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 54, 1999, pp. 57-58.

^[6] G.B. ROGERS, Notes sur des rapports métrologiques : un système monétaire en Gaule de 43 à 23 av. J.-C., *Revue Numismatique*, 28, 1986, pp. 83-93.

**IN MEMORIAM – Portrait d'un
médecin hors du commun : Pierre
Bastien (9 mars 1912 – 13 mai 2010)**

Le Docteur Pierre Bastien nous a quittés le 13 mai 2010, dans sa quatre-vingt dix-neuvième année. Membre du CEN depuis sa fondation en 1964, il publia dans notre bulletin pas moins de dix articles, dont le premier, intitulé « *La circulation monétaire en Gaule sous les Tétrarchies* », figure dans le volume 3, n° 2 d'avril-juin 1966. Il nous offrit également un certain nombre de conférences, à l'époque où la proximité de sa résidence dunkerquoise lui permettait de fréquentes visites au Cabinet des Médailles. Ses attaches avec la Belgique étaient du reste nombreuses et anciennes, puisqu'il vint faire ses études secondaires au collège de Froyennes, à quelques km de Tournai. Le gouvernement belge lui accorda, en 1960, la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, pour sa participation exceptionnelle, en tant que chirurgien, lors d'une catastrophe routière. Le Cabinet des Médailles bénéficia également de ses largesses, puisque les collections nationales conservent de très nombreuses monnaies provenant du trésor de Çanakkale, qu'il publia en 1969.

L'ampleur de ses travaux justifierait une très longue notice : le lecteur désireux de découvrir ou redécouvrir l'œuvre du numismate n'aura aucune difficulté à le faire (voir par ex. la nécrologie signée de Georges Gautier dans l'*INeN*, n° 9, May 2010, p. 18, annonçant une version plus longue). C'est donc une autre facette de Pierre Bastien que j'aimerais vous faire découvrir.

J'ai eu le bonheur, pendant de nombreuses années, d'entretenir avec le Dr Bastien une correspondance très suivie, en France d'abord, puis à Cranbury, dans le New Jersey, où il s'était établi, à la suite de son fils. J'avouerai ne pas avoir eu le temps de relire les centaines

de feuillets (de papier pelure destiné au courrier aérien) que nous nous sommes échangés dans les années 80 et 90. Ils concernent non seulement nos recherches respectives, en cours, passées ou à venir, mais encore sa vie quotidienne : les chiens pour lesquels il avait une véritable passion, les pelouses à entretenir, les grands travaux de ramassage des feuilles mortes à l'automne...

Lauréat de notre prix quinquennal en 1984 (voir P. NASTER, Hommage au Dr Pierre Bastien, lauréat du prix quinquennal de numismatique 1984, *BCEN*, 22, 1, pp. 1-3), le Docteur faisait *de facto* partie du jury pour les nominations suivantes ; sa dernière intervention en tant que tel date de 2004, mais atteint de graves problèmes de vue, et coupé de la recherche depuis plusieurs années, il s'en était remis au choix des autres membres du jury et s'était désisté pour l'attribution du prix attribué en 2009.

Mais revenons vingt-cinq années en arrière. La remise de son prix à Nivelles, devant un public d'environ 150 personnes, reste un souvenir marquant... Nous étions convenus, P. Bastien et moi-même, de nous retrouver à mon domicile ixellois pour un dîner entre amis. Rendez-vous était pris après la cérémonie, pour 19 h environ. À 21 h, toujours pas de Docteur... Nous étions à juste titre fort inquiets. Une demi-heure plus tard, coup de fil d'un poste de police (!) nous annonçant enfin que notre invité quittait Nivelles. Arrivé dans une voiture de louage dont il ignorait la marque et la couleur, qu'il avait parquée à la hâte dans une ville qu'il ne connaissait pas, il avait été incapable de retrouver son véhicule. En désespoir de cause, il s'était rendu au commissariat de police où on l'avait aimablement chargé dans le « panier à salade » qui avait sillonné toutes les rues jusqu'à la récupération du seul véhicule portant une plaque minéralogique française. Le repas fut mémorable,

car une fois en verve Pierre Bastien était intarissable : sur les chiens, sur la médecine avant-guerre, sur l'apparition des sulfamides qui, avant les antibiotiques, ont révolutionné la chirurgie. Il envisageait déjà d'écrire un ouvrage sur cette période étonnante de la médecine : son souhait fut réalisé beaucoup plus tard, puisque ses *Souvenirs de médecin* (éd. NR, Wetteren, in-12°, 151 p.) datent de 1998. Rebelote lors d'une autre visite... impossible de retrouver de nuit l'accès à son hôtel, dans la banlieue bruxelloise, édifice monumental, brillamment éclairé et bien visible de l'autoroute, autour duquel je tournais sans relâche, avec un Pierre Bastien confus de ne pas avoir mémorisé la route à la lumière du jour...

L'œuvre littéraire – non numismatique dirions-nous – de Pierre Bastien est assez considérable. Son premier roman, *Les Numismates*, date de 1991 (pour l'édition originale en français : une traduction anglaise fut éditée, dans la série NR, en 1997). On y découvre un monde haut en couleurs de savants, de collectionneurs et de marchands, clairement inspiré des *Caractères* de La Bruyère, dans lesquels on reconnaît quelques individualités particulièrement typées de la numismatique française (et étrangère), à côté de personnages hybrides, sur lesquels plusieurs noms peuvent être collés. On relira, à ce sujet, le compte-rendu qu'en fit en son temps Marc Bar (*BCEN*, 29, n° 2, avril-juin 1992, pp. 47-48).

En 1996, il publia chez Cultura un amusant recueil d'*Épigrammes*, réédité en 2000 sous le titre *Épigrammes. Nouvelle édition, augmentée et suivie d'un Bestiaire* (éd. Cultura, 8°, 75 p.). Il s'y attaque, de façon généralement courtoise, aux chauves, aux alcooliques, aux décorés, vaniteux et autres sots, mais également aux femmes... et aux animaux. Aucune misogynie véritable, toutefois, puisque sa nouvelle intitulée

Clotilde (éd. Cultura, 1999, 279 p.) est précisément consacrée au féminisme et à la politique. Il avait, l'année précédente, publié un petit livre, *Histoire de chiens* (NR, Wetteren, 1998) consacré à son autre passion : étant moi-même irrémédiablement « chats », nos avis étaient donc incontestablement tranchés en ce domaine, mais c'était sans doute le seul terrain d'une possible mésentente.

Nous garderons le souvenir d'une figure imposante – physiquement, car de très haute stature – et intellectuellement – ses connaissances étaient immenses. Aimable et disert, d'un abord extrêmement aisé malgré son aspect impressionnant, jamais personne n'eût à regretter de faire appel à son aide, car il partageait sa documentation et ses connaissances sans compter. Jamais nous ne lui avons entendu porter un avis négatif sur qui que ce soit : la seule race qu'il méprisait était celle des paresseux et des vaniteux. Il appréciait particulièrement, dans ses lettres, les « gens du Nord » pour qui le travail – dans la mine comme dans la recherche – est un véritable plaisir. Cette facette de Pierre Bastien disparaîtra hélas avec ceux qui ont eu le privilège de le connaître personnellement. Pour tous les autres, il restera pour longtemps l'œuvre immense d'un savant courageux (quel plus grand drame pour un numismate que de perdre progressivement la vue !) et modeste...

Jean-Marc DOYEN

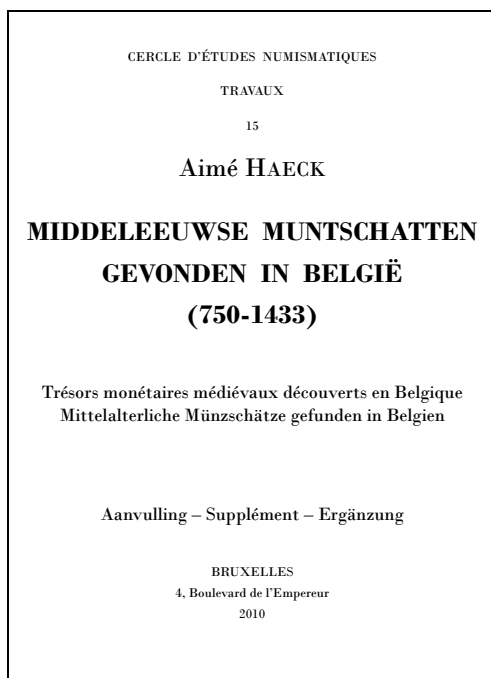
Contre moi-même

Quelle rage me pousse à tenter l'épigramme ?
Sans talent est-il bon de jouer au Martial ?
En critiquant certains et en dépouillant l'âme
D'autres contemporains, ne suis-je pas partial ?
Alors que j'oublie mes constantes faiblesses
Pourquoi être sévère à l'égard du prochain ?

Épigrammes, Nouvelle édition...,
Wetteren, 2000, p. 5.

RECENSION

Aimé HAECK, *Middeleeuwse muntschatten gevonden in België – Trésors monétaires médiévaux découverts en Belgique (750-1433)*, TCEN 15, XI + 85 p.



M. Aimé HAECK, grand spécialiste du monnayage médiéval de nos régions, vient de publier un supplément à son livre, paru en 1996, sur les trésors médiévaux trouvés en Belgique. Ces deux ouvrages sont publiés dans la série des *Travaux* du CEN, et utilisent la même méthode méticuleuse pour décrire les trésors : identification du lieu d'enfouissement et de l'année de découverte, avec, si elles sont connues, les conditions – les pièces trouvées, avec précision du pouvoir émetteur (entité + seigneur), l'atelier, le type et des renvois vers des ouvrages de référence – une bibliographie – le lieu de conservation. L'ouvrage est complété de plusieurs index.

De plus, par rapport à la première édition, qui contenait uniquement des trésors au sens strict du terme, ce supplément contient également un *corpus* des monnaies trouvées isolément ou faisant partie de trésors d'accumulation. Le tout est présenté d'une manière claire et dans un format pratique. La période couverte va de 750 à 1433, et l'ouvrage complète donc utilement les publications de Jean-Luc DENGIS dans la collection *Moneta*.

(extrait à titre d'exemple)

B.19 1090
Province NAMUR (ca. 1995)

Lot munten dat opdook op de numismatische markt waarvan de juiste vindplaats niet kon worden vastgesteld, maar dat vermoedelijk in het zuiden van het vroegere graafschap werd gevonden, misschien zelfs juist buiten de grenzen ervan. Slechts 26 exemplaren konden worden onderzocht, alhoewel de vondst waarschijnlijk 32 stuks bevatte.

Op de veilingen 60, 62 en 65 van het huis J. Elsen werden in totaal 16 ex. verkocht, en bij veiling 65 werd aangekondigd dat een uitgebreide studie nog datzelfde jaar (2001) zou verschijnen in *BCEN*. Tot op heden is dat bij ons weten echter niet gebeurd. De hieronder aangegeven hoeveelheden slaan dan ook enkel op de bij J. Elsen verkochte exemplaren.

NAMEN, GRAAFSCHAP

Albert III (1064-1102)

Dinant. Denier, *Gaz.Num.* 1910, p. 114, nr. 1

12 ex.

Namen. Denier, *Gaz.Num.* 1910, p. 115, nr. 2

4 ex.

Literatuur : *Veiling J. Elsen* 60 (11-13.12.1999), nr. 1899; *Veiling J. Elsen* 62 (24.06.2000), nrs. 1151-1152; *Veiling J. Elsen* 65 (17-18.03.2001), nrs. 1585-1597.

Bewaring : Musée provincial des Arts anciens du Namurois, Cabinet numismatique François Cajot.

Ce nouveau supplément peut être commandé chez Jean-Marc Doyen (e-mail : librairie.archaion@skynet.be), au prix de € 16,50 pour les membres du CEN et de € 21,50 pour les autres. Un nombre limité d'exemplaires de la première édition est encore disponible, et les deux ouvrages ensemble peuvent être commandés au prix de € 39 pour les membres du CEN et € 44 pour les autres. Le port est compris dans les montants mentionnés.

Jan MOENS

Redgy DEWULF* – Un jeton de Marguerite de France : artésien ou flamand ?

De nombreux aspects relatifs aux jetons restent à découvrir : la signification des images et des légendes, les dates, les émetteurs, etc. Prenons à titre d'exemple la série des jetons de Marguerite de France (° 1309 – † 1382), un peu oubliée ces dernières années, parce qu'il n'était pas clair si ces pièces étaient destinées à la Flandre ou à l'Artois.

Voici la description du jeton qui nous intéresse (*échelle 175 %*) :



A_v. **GR + DERTIR + RRETST** ✕
Écu parti aux armes de Flandre (*dextre*) et de France (*senestre*).

* Cet article a été publié dans la revue de *Nu-mismatica Brugge en Het Vrije*, 18, 5, avril 2008, et a été adapté du néerlandais par Jan MOENS.



R_v. **AMIS:AMES:AMIE:AVES:
AVES** ✕^[1]

Croix fleurdelisée et trèflée, centrée d'un quadrilobe avec une rosette à quatre feuilles à son intérieur.

Cu. 24 mm. LT/ROU 508^[2].

Marguerite de France était l'épouse de Louis de Nevers, comte de Flandre de 1322 à 1346. Elle était la deuxième fille de Philippe V le Long, roi de France, et de Jeanne II de Bourgogne et d'Artois, elle-même la fille de Mahaut d'Artois.

Rappelons que dans le cas où un écu est parti à l'occasion d'un mariage, la place d'honneur (*dextre*) est réservée au mari. Aussi le lion flamand (de Louis de Nevers) se trouve-t-il à gauche^[3], et les fleurs de lis françaises (de Marguerite de France) à droite. Il est possible que les lis montrent les traces d'une brisure, marque utilisée pour distinguer le titulaire (ici le roi de France) de ses enfants.

Rouyer et Hucher^[4] attribuent ce jeton à l'Artois, même si, au moment de son mariage en 1320, Marguerite ne l'avait

^[1] Qu'on pourrait lire de la façon suivante : AMIS, AIMEZ, AMIE, AYEZ, AYEZ.

^[2] Henri DE LA TOUR, *Catalogue de la Collection Rouyer, I^{ère} partie*, réimpr. Rebecq, 2000.

^[3] En héraldique, les termes droite (*dextre*) et gauche (*senestre*) s'appliquent du point de vue du porteur du bouclier. Par conséquent, le côté droit héraldique correspond au côté gauche du spectateur/lecteur.

^[4] J. ROUYER et E. HUCHER, *Histoire du jeton au Moyen Âge*, Paris, 1858.

pas encore en sa possession (ce sera le cas seulement à partir de 1361^[5]) ; leur attribution fut basée sur la légende, que les auteurs lisaient de la façon suivante : GARDEZ DE FAILLIR – ARTESIA (l'orthographe RAETSIA étant, à leur avis, une erreur du graveur).

Nous devons cependant constater que sur aucun jeton de cette série, le mot ARTESIA n'est gravé correctement : en effet, tous portent RAETSIA, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une orthographe erronée mais bien intentionnelle.

La légende ressemble d'ailleurs très fort à celle d'autres jetons de Louis de Nevers et/ou de Marguerite de France^[6], qui portent les mots :



GARDES DE FAILLIR FETS P:^[7]

à comparer donc aux mots :



GAR DERAIR RAETSIA

^[5] Ceci ne veut pas nécessairement dire que le jeton ait été frappé en 1361. En effet, ce même revers est connu pour un jeton de Jeanne II de France, reine de Navarre décédée en 1349 ; il est donc possible que le coin ait été réutilisé pour Marguerite bien avant 1361.

^[6] Par ex. LT/ROU, *op. cit.*, n° 506, ou encore ROUYER & HUCHER, *op. cit.*, p. 105, n° 6.

^[7] Qu'on pourrait lire de la façon suivante : GARDEZ DE FAILLIR, FAITES PLAISIR.

mais qui devraient effectivement être lus comme :



GARDERAI ARTESIA
(Je garderai l'Artois)

Il s'agirait donc d'un *rébus* ou *demi-mot* : on n'osait pas se prononcer clairement, et on masquait le message. On sait que les gens au Moyen Âge adoraient ce genre de finesses : on semble dire quelque chose, mais on veut en réalité dire autre chose. Concrètement, la légende refléterait l'espoir de Louis de Nevers de garder son dot d'Artois sous la souveraineté du comte de Flandre. Ceci ne veut cependant pas dire que le jeton ait été frappé pour l'Artois, qui par ailleurs finira par être légué par Marguerite à sa mort en 1382, à son fils Louis de Male, comte de Flandre.

Il semblerait donc que ce jeton doive être attribué à la *Flandre*, comme d'ailleurs Henri de La Tour l'avait déjà fait en 1899.

TROUVAILLES

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus (*cf. p. 244*), l'importance quantitative croissante des monnaies de sites et la spécificité de leur catalogue ne permettent plus de les intégrer dans le bulletin quadrimestriel.

Dès le début de l'année prochaine paraîtront, au rythme d'un ou deux volumes par an, des *Dossiers du CEN* consacrés uniquement à ce type de matériel.